

Le Lien Lapeyrouisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Juillet 2019

N°37



FEUX D'ARTIFICE INTERCOMMUNAL

Dimanche 14 Juillet 2019
Stade de Lapeyrouse-Mornay

Sommaire

Le mot du maire - page 2

Projets et réalisations
pages 3 à 6

Vie communale
pages 6 à 25

Calendrier
page 19

Etat civil
page 21

Vie associative
pages 26 à 35

Mémo utile
page 36

Avec ce nouveau bulletin débute la période estivale. Le premier évènement annonciateur de cette saison a été la fête de l'école qui s'est déroulée le 14 juin dernier précédant cette année le traditionnel marché au village.

Au cours de ce premier semestre, il n'aura échappé à personne que notre pays traverse une crise profonde, qui va bien au-delà des simples revendications d'origine (la baisse du pouvoir d'achat et hausse des carburants). Le grand débat initié par le gouvernement axé sur 4 thèmes : 1) Organisation de l'Etat et des services publics, 2) La fiscalité et les dépenses publiques, 3) Démocratie et citoyenneté, 4) La transition écologique a permis à chaque citoyen d'y participer s'il le souhaitait.

Depuis de nombreuses années, le budget communal était voté avec une réévaluation modérée des différents taux qui restent de manière générale bien inférieurs à ceux pratiqués dans de nombreuses communes de même strate voire même de plus petites tailles. Cependant et compte tenu du contexte économique, il nous est apparu important de ne pas revaloriser cette année les taux d'imposition communaux qui resteront les mêmes que ceux de 2018 à savoir : 8.07 % pour la taxe d'habitation, 9.24 % pour la taxe sur le foncier bâti et 61.27% pour le foncier non bâti.

Dans le même souci, le conseil municipal a également décidé de ne pas augmenter les tarifs des services communaux (locations de salles, concessions cimetière...).

Pour les subventions aux associations, ces dernières ont été examinées et rééquilibrées en fonction de leur situation.

Notre capacité d'autofinancement nous permet de maintenir un service public de qualité, et d'envisager les projets à venir de manière sereine. Mais sérénité ne veut pas dire pour autant que nous ne devons pas rester vigilants sur la baisse des dotations ou la compensation annoncée de certaines taxes. Entre les travaux de l'église, le maintien de l'état de nos voiries, l'entretien de nos bâtiments communaux et leurs mises aux normes, la création du city stade, l'agrandissement du local technique, la remise en état de la traverse du village, la réfection d'ouvrages... les projets pour notre village ne manquent pas. Si pour certains les financements sont déjà obtenus et vont pouvoir débiter, d'autres restent à finaliser (études, devis, subventions...). Leurs diversités doivent également être pensées afin de répondre aux besoins et aux attentes du plus grand nombre d'entre vous, que vous soyez jeunes, parents ou seniors. Et même si cela ne va pas assez vite pour certains nous avons à cœur de toujours préserver et bonifier le caractère rural de notre village, en maintenant un cadre de vie agréable et privilégié où de nombreux services sont offerts à la population.

Nos associations locales méritent pleinement notre soutien car elles participent activement à l'animation de notre village tout au long de l'année. Certaines peinent à trouver des bénévoles, aussi je vous invite à les rejoindre et à consacrer un peu de votre temps aux services des autres. Vous n'y trouverez certes pas toujours la richesse, ni de remerciements mais le plaisir de donner et partager pour mieux recevoir.

Je terminerai en vous souhaitant de passer un très bel été et vous invite à participer, nombreux, au feu d'artifice intercommunal au stade de Lapeyrouse le 14 juillet prochain.

Nicole DURAND
Maire de Lapeyrouse-Mornay

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

SALLE DES MARIAGES - Les travaux de mise en



accessibilité terminés, il a été décidé de remettre en état cette salle. Début Janvier, une réunion a été organisée pour définir les modalités de cette rénovation (éclairage, peintures, vitres...). Les travaux d'électricité et de menuiserie ont été réalisés par des entreprises spécialisées. La préparation des murs et les peintures assurées en interne par les agents techniques. L'éclairage a été modifié pour des leds, plus économiques et qui rendent la pièce plus lumineuse. Les vitres des fenêtres et des châssis fixes ont été remplacées par des matériaux plus performants. Une toile de verre a été posée sur le mur du fond et des couleurs plus actuelles recouvrent désormais les murs de cette salle des mariages.

EGLISE - Des devis ont été demandés pour le remplacement du plancher du clocher de l'église. Après analyse, c'est l'entreprise Proponnet qui a été retenue pour effectuer ces travaux.

Après avoir reçu les accords validant l'attribution de subventions par le Département et de fonds de concours par la Communauté de Communes pour la réfection du sol, c'est l'entreprise Normand qui a été retenue et interviendra au cours du deuxième semestre de cette année. Une rencontre sera programmée avec le comité Paroissial dès que nous aurons connaissance des dates de réalisation.

PLACE J. CAVALLI - Les travaux de remplacement des bois des jeux de boules ont enfin été finalisés le 7 mai dernier. Les agents devront cependant intervenir afin de les renforcer.

Afin d'assurer un fleurissement sur la place publique, tout le long de l'année, il a été décidé de mélanger plantes vivaces et fleurs annuelles.

CIMETIÈRE - L'emplacement permettant de recevoir les déchets verts a été finalisé (muret et dalle) par l'entreprise Batipro. Il se situe à droite, en rentrant dans le nouveau cimetière.

STADE - Les barrières de parking nécessitent une réfection, ou un remplacement : des devis ont été sollicités. De même, la pose d'un éclairage donnant sur le parking est à prévoir. Plusieurs demandes ont été faites par le club de foot à savoir : fourniture de peinture pour la réfection de la buvette, changement des lampes des projecteurs et plantation d'arbres dans le périmètre du stade.

LOGEMENT SUD ÉCOLE - Le locataire occupant le logement sud est parti. Des travaux sont à prévoir avant une remise à la location : rafraîchissement peintures, réfection carrelage et faïence, remplacement de la cabine de douche... des devis ont été demandés.

AIRE DE JEUX - Pendant la période hivernale, les agents techniques ont remis en état les bancs : changement des bois pour certains et peinture.

DERATISATION - La campagne 2019 de dératisation a été confiée à l'entreprise Zappa qui est intervenue les 28 février et 1er mars dernier. Elle effectuera également un deuxième passage, en cours d'année, sur les sites du stade, de la station d'épuration et des llots de propreté.

FAUCHAGE/ELAGAGE - Plusieurs entreprises ont été contactées pour le fauchage et l'élagage le long des voies communales. Après analyse des offres par la commission, l'entreprise Gabillon a été retenue une nouvelle fois cette année et est intervenue la première semaine de juin pour un premier passage.

Lors de la réunion de la commission agricole, nous avons évoqué l'entretien de certaines haies le long de la RD 519 (Route de Jarcieu), quartier Brûlefer...

DÉSHÉRBAGE - Le désherbage au cimetière faisant toujours l'objet de dérogation, a été réalisé par l'entreprise Laquet. Cette dernière est intervenue en avril dernier.

BILAN DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES - Suite aux contrôles du mois d'octobre, des travaux de mise aux normes électriques sont à réaliser, dont le remplacement de nombreux blocs autonomes d'éclairage de sécurité. Des devis ont été demandés, les entreprises ont été relancées car une seule avait répondu. Au final c'est l'entreprise FIARD de Jarcieu qui a été

MAIRIE
Tél : 04 75 31 90 90
Fax : 04 75 31 80 87
mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr
mairie-lapeyrousemornay.fr

Directeur de la Publication
Nicole Durand

Rédaction et Photos
Mairie et Associations
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression
atelier image 26210 Epinouze

retenue et qui devrait débiter le chantier en septembre

VOIRIE - Les travaux de réfection de voirie pris en charge par le Département, sur la RD 246 entre Epinouze et Lapeyrouse et sur la RD137 en direction



de Manthes ont été réalisés en deux temps. Une première tranche de travaux qui concernait la traversée du hameau des Morelles a été effectuée pendant les vacances de Pâques et deux plateaux traversants installés afin de

faire ralentir les automobilistes. La seconde intervention a débuté le 20 mai dernier sur le restant des voies.

- La mise en place de nouveaux panneaux et le marquage au sol au hameau des Brosses ont été réalisés par les agents afin de permettre une sécurisation des carrefours entre la Route des Perdrix, le Chemin du Rafour et la Route de la Maison Blanche.



- Une rencontre a eu lieu le 6 juin dernier avec les services du Département concernant les travaux de reprise de la traverse du village.

- Chemin de St Charles : Des travaux de reprise sur le réseau d'assainissement doivent être réalisés par la société Saur. Le conseil municipal a validé à l'unanimité l'interdiction de la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes dans le sens RD 519/ Chemin de St Charles / RD 121. Un arrêté a été pris pour une mise en place début juin avec mise en place de la signalétique correspondante.

- Pour le programme de voirie 2019, il est prévu le goudronnage des sites des ilots de propriété : Village, Morelles/Brosses et Boisvieux, la réfection de la Route des Savoyans (remise en état partielle) ainsi que la fourniture d'enrobé tiède afin de combler les trous en formation. A noter également que nous avons échangé avec la commune de Pact pour une remise en état de la Route des Brosses en limite des deux départements.

- D'autre part, certains chemins non goudronnés nécessitent également une remise en état : celui situé entre la Route de Pact et la Route de la Combe, celui des Grands Hautins (partie Nord). Quant au chemin du bas, entre la route de la Gare et le Chemin de la Marette. Une demande de remise en état a été faite auprès de L'Association Foncière Intercommunale de Remembrement lors de l'assemblée générale.

SIGNALÉTIQUE :

- Le marquage au sol complétera la pose des panneaux fait fin octobre et début novembre. Cette signalisation routière sur nos voies communales sera effectuée par les agents techniques (places de stationnement vers la Poste, passages piétons, stops, céder le passage...) avec le prêt de la machine par la Communauté de Communes.

- Dans le cadre des amendes de Police, la commune peut prétendre cette année à une aide financière du Conseil Départemental de la Drôme pour la réalisation d'actions en lien avec la sécurité. Un dossier pour la remise aux normes de la signalétique dans la traversée du village a ainsi été déposé.

LES PONTS :

Pont sur Oron

Fin décembre 2018, le Pont sur l'Oron a été interdit à la circulation suite à l'effondrement de la voirie contre le jambage du pont. Une réunion a eu lieu dernièrement entre élus, en Mairie avec les représentants de la commune de Manthes (également concernée par cet ouvrage).

Plusieurs solutions sont à étudier après démolition du pont endommagé, existant :

- réaménagement des berges, construction d'un nouvel ouvrage (similaire à celui existant au niveau du tonnage et du gabarit)
- réaménagement des berges, création d'une passerelle piétonne avec aménagement du carrefour avec la RD121 en dessous de la station d'épuration pour permettre le passage des véhicules de gros gabarit.
- réaménagement des berges, et simple aménagement du carrefour avec la RD121 en dessous de la station d'épuration

Quel scénario retenir ?

Un premier échange avec les agriculteurs de la commune lors de la réunion du mois de janvier a per-

mis d'avoir leurs ressentis face à cette fermeture de voie. L'évolution des engins tant par le tonnage que par le gabarit a également été mis en avant. Une réunion conjointe des deux communes a eu lieu le 27 juin où agriculteurs et riverains ont été conviés afin de travailler sur la solution la plus adaptée, tant technique que financière.

Pont sur le Dolon :

Propriété du Département de la Drôme, ce pont sur la RD 519 a fait l'objet d'une réunion début décembre entre les différents partenaires afin d'assurer l'entretien du lit du torrent (végétation, matériaux...).

Le dossier concernant ce pont n'étant pas soumis aux obligations Loi sur l'Eau, les travaux ont pu débuter rapidement à commencer par le traitement de la végétation.

Le curage d'entretien du lit du torrent avec répartition des matériaux reste à faire à ce jour, nous avons dernièrement relancé les services du Département à ce sujet. Ces derniers nous ont indiqué que les travaux devraient se faire très prochainement.

ECLAIRAGE PUBLIC - La convention pour le dépannage, l'entretien et la gestion de l'éclairage public pour l'année 2019 avec l'entreprise Mabboux, a été renouvelée.

ACHAT COMPLÉMENT MATÉRIEL - L'achat de grilles d'exposition (salle d'attente secrétariat, salle du conseil, ...), de tables et bancs pour l'extérieur... a été validé lors du conseil du mois de mai.

RENFORCEMENT DE RÉSEAUX - Brosses/ Brûler : Le conseil a validé l'implantation d'un nouveau

transformateur pour l'alimentation de serres photovoltaïques, installé en retrait de la route, hors gêne de visibilité, sur une bande de terrain appartenant à la commune. A noter également qu'une réunion a eu lieu au siège du SDED, suite à une évolution de la demande initiale en terme de puissance, et dont l'importance a eu pour conséquence une participation financière élevée de la part du demandeur, et un délai de réalisation non sans conséquence pour le démarrage de l'activité.

Montanay : C'est un peu le même cas de figure pour ce poste là, pour lequel une augmentation de la puissance a été demandée par un agriculteur. Plusieurs variantes sont donc actuellement à l'étude pour l'implantation d'un nouveau transformateur.

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Locaux

Un point d'eau supplémentaire a été installé dans les couloirs de l'école élémentaire pendant les vacances de février.

Un aménagement des cours de l'école avait été demandé par l'équipe enseignante avec, notamment une meilleure utilisation des bandes de terre, des devis avaient été demandés pour la mise en place de bacs en bois sur mesure. Compte tenu du montant, les élus souhaitent réfléchir à des aménagements moins coûteux qui pourraient peut-être, se faire en régie, par les agents municipaux.

Lors du deuxième conseil d'école du mois de mars, plusieurs demandes ont été effectuées par l'équipe enseignante à savoir : téléphone sans fil, rideaux, vidéo projecteur et borne WIFI. Le vidéo projecteur et une nouvelle borne WIFI ont été installés en mai dernier.



FRANCE MATÉRIEAUX
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO
S.M.B
50, avenue Jean Jaurès 38270 BEAUREPAIRE
Tél. 04 74 84 70 03
E-mail : smb@smb38.fr
62, avenue Jean Jaurès 38270 BEAUREPAIRE
Tél. 04 74 84 62 83
E-mail : showroom@smb38.fr

DISTRIBUTION SERVICE
547 ROUTE DE MANTHES 38270 BEAUREPAIRE
04.74.79.03.92
CONTACT@D-SERVICE.FR

Sécurité et stationnement devant la barrière de l'École

Il est impératif que les parents se disciplinent quand ils viennent chercher leurs enfants à l'École. Ils sont trop nombreux à vouloir se garer au plus près (alors qu'il existe de nombreuses solutions de stationnement à proximité directe du groupe scolaire... Aussi, il est prévu dans un premier temps d'avancer la barrière au plus près du bord de la route pour que les voitures n'aient pas la place matérielle de se garer. Ensuite, un marquage au sol indiquera une interdiction de stationner pour laisser libre l'accès pompiers.

Animations

Une journée prévention routière à destination des élèves de CM2 a eu lieu le 14 février dernier alliant théorie et pratique.

Les élèves de l'école de la Rotonde ont retrouvé leurs camarades de l'école de Manthes pour une journée sportive le jeudi 16 mai dernier, au stade.

Le vendredi 24 mai, les trois classes de maternelle sont allées en visite au Centre d'Incendie et de Secours de Moras en Valloire, le transport en car a été pris en charge par la commune. Nous tenons une nouvelle fois à remercier les bénévoles de ce centre pour l'excellent accueil qui a été réservé aux enfants ce jour là ainsi que pour leur accompagnement et leur présence à l'école lors des différents exercices (incendie, mise en sécurité...) tout au long de l'année.

L'opération « fruits pour la récré » a été renouvelée avec la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche pour 6 distributions de fruits en partenariat avec le GAEC Croix Rousse à partir du 13 mai. Dans le cadre de la Semaine Bleue qui se déroulera du 7 au 13 Octobre, une rencontre avec l'équipe enseignante sera programmée début septembre afin de mettre en place une animation sur le thème « Pour

une Société Respectueuse de la Planète ».

Lors de la kermesse de l'école le vendredi 14 juin, 12 élèves de CM2 partant en 6ème se sont vus remettre leur récompense de fin d'année.

FIPDR

Dans le cadre du « fond interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation », la Préfecture de la Drôme encourage les communes à mettre en place des actions de sécurité dans les écoles. Ce dispositif prévoit une aide financière pouvant aller jusqu'à 80% du montant des travaux. Une demande de subvention pour l'installation d'une alarme « attentat intrusion » a donc été sollicitée.

Cantine

après l'animation raviolis, le Food-Truck était de nouveau présent le 5 Avril dernier avec un repas saucisses/frites, pour le plus grand plaisir des enfants. Le dernier jour de classe, et comme les années précédentes, les enfants profiteront du parc de Gut et Yvonne pour le traditionnel pique-nique.

Gestion PERISCOLAIRE

Suite aux nombreux problèmes de gestion et de facturation de la cantine-garderie, le conseil municipal lors de sa séance du 14 mai dernier a validé à l'unanimité l'évolution de ce service par la mise en place d'un pré paiement en ligne via la plateforme périscolaire dès la rentrée prochaine.

Avec ce nouveau système, les familles payeront les frais de ce service au moment de l'inscription et non plus en fin de mois échu. Ainsi, seront évités les contestations en cas de non inscriptions des enfants, les délais de facturation et les impayés.

Le nouveau règlement de la cantine - garderie pour l'année scolaire 2019/2020 sera envoyé aux familles dans le courant du mois de juillet pour la rentrée de

septembre.

Afin de mettre en place ce nouveau système, l'ouverture d'un compte de dépôt a été nécessaire ainsi que la création d'une nouvelle régie intitulée « périscolaire ».

PERSONNEL MUNICIPAL - Les entretiens annuels d'évaluation de tous les agents titulaires ont eu lieu fin janvier.

Depuis le 1er Janvier 2019, les agents techniques alternent chacun leur tour une présence le mercredi et le samedi matin. Ils ont accueilli un jeune stagiaire pendant deux semaines courant février.

Au niveau du secrétariat, l'agent administratif en congé maternité a repris à temps partiel le 26 avril dernier.

Les agents administratifs ont suivi de nombreuses formations depuis le début de l'année :

Budget, Elections, Marchés Publics, Gestion de carrières, Oxalys avec la CCPDA. ..

L'agent en charge de l'Agence postale communale était, elle aussi, en formation le 23 mai dernier.

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE - Toutes les opérations et les prestations de services supérieures à 25 000 € doivent faire l'objet d'un marché à procédure adaptée avec obligation de publicité et dépôt des dossiers par voie dématérialisée.

C'est pourquoi la commune devra réaliser plusieurs marchés à procédure adaptée :

- Fourniture des repas pour la restauration scolaire (marché qui sera lancé en priorité pour une mise en place à la rentrée scolaire 2019)

- Réalisation du city stade

Un autre marché sera à prévoir après réception des devis et accords de subventions auprès des différents partenaires pour la réalisation de l'extension du local

technique communal.

DESIGNATION DE LA NOUVELLE COMMISSION ELECTORALE - A compter du 1^{er} Janvier 2019 a été mis en place au niveau national le Répertoire Electoral Unique. Ce répertoire permet la mise à jour en continu des listes électorales, à l'initiative des communes ou de l'INSEE. Cette nouvelle démarche implique la création d'une nouvelle commission électorale dans chaque commune. Pour la nôtre, la Commission doit être composée de trois conseillers municipaux appartenant à la liste majoritaire, et deux conseillers d'opposition. Sont désignés : Michel JOVANOVIC, Joceline MARQUES et Muriel REYMOND pour la liste majoritaire ; Emile LAUGIER et Isabelle COMBET pour la liste d'opposition.

Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises afin de valider les nouvelles inscriptions et prendre en compte les demandes de radiations. Ce sont 904 inscrits sur la Commune qui ont reçu une nouvelle carte pour les élections européennes du 26 mai dernier.

OPERATION FACADES - Le Programme Local de l'Habitat 2017 - 2023 de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche prévoit la mise en place d'un dispositif concourant à inciter à la rénovation des façades pour chacune des communes volontaires.

Ce dispositif a pour objectif la requalification urbaine des axes ou secteurs vitrines afin d'améliorer l'image et l'attractivité des communes du territoire.

Les bénéficiaires sont :

- les propriétaires bailleurs ou occupants de logements,
- les propriétaires de commerces inclus dans un immeuble d'habitation.

Groupama
Toujours là pour moi.
Assurances Toutes Professions
Accidents - I.A.R.D - Vie - Placements - Epargnes - Retraites
Jean-Claude BONIN
LAPEYROUSE-MORNAY - Tél : 04 75 31 99 43 Port : 06 79 89 84 53
n°ORIAS 7014929 www.oriass.fr
Entreprise régie par le code des assurances

old style garage

Olivier
26210 Lapeyrouse-mornay 06 24 74 96 15

Éclairage sportif
Éclairage public

électricité mabboux
100, route du Paturel - 26600 Erôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax. 04 75 03 35 98
Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

SARL BATI PRO
Maçonnerie générale
FRANCK JOVANOVIC
38260 PAJAY

04 74 79 06 64
06 63 04 45 78

L'aide versée par la communauté de communes s'élève à 20 % du montant des travaux TTC plafonnée à 1 000 € par dossier de rénovation. L'aide financière de la commune est fixée à 20 % du montant des travaux soit une aide communale plafonnée à 1 000 € par dossier.

Seules les façades incluses dans le périmètre (document annexé au règlement) pourront être éligibles à l'aide versée sous condition de respecter les autres conditions d'éligibilité précisées dans le règlement.

Le conseil municipal a décidé de s'inscrire dans ce dispositif et a dédié un budget annuel de 2 000 € à cette opération.

Z.A.E. DE MORNAY - Une procédure judiciaire est en cours (saisie immobilière). Le règlement de la Zone d'Activité interdisait de séparer les appartements d'habitations des commerces attenants. Après discussion, les élus souhaitent que ce dossier « zone d'activité », bloqué depuis de nombreuses années avance, d'autant que la zone de Mornay fait partie du schéma de zone établi par la CCPDA. Afin de débloquent la situation, la vente de deux appartements indépendamment des locaux commerciaux pourrait être autorisée. Le terrain libre de toute construction pourrait être repris par la CCPDA. Cette dernière ayant fait une offre de reprise à un prix raisonnable (compte tenu du prix de cession de cette parcelle).

MUTUALISATION - Les appels d'offres ont eu lieu début février et ont été lancés par la CCPDA. Pour le contrôle des bâtiments, c'est la société Dekra qui a été retenue et pour le contrôle des aires de jeux, la société Sportest. Enfin, concernant les fournitures administratives et papeterie, c'est l'entreprise Lacoste qui proposera aux communes un catalogue mutualisé avec des tarifs très attractifs. Le but de la mutualisation étant de rechercher les meilleurs prix afin de réaliser des économies non négligeables.

La prochaine étape de la mutualisation concernera les photocopieurs, la téléphonie et la signalétique.

RELAIS FAMILLE - Nous avons rencontré les représentants de cette association qui œuvre en faveur des personnes en difficultés par la distribution de colis alimentaires. Basée à Hauterives, elle est approvisionnée par la Banque Alimentaire et propose deux distributions par mois les mercredis après-midi. Conscient

des problèmes rencontrés par certaines familles de notre commune, le conseil municipal a décidé de se rapprocher de cette association pour une meilleure prise en compte des besoins.

SYNDICAT DES EAUX - Les travaux au Château d'Eau devraient être réalisés cet été. C'est l'entreprise Marion d'Épinouze qui a été retenue pour les effectuer.

OPPOSITION AU TRANSFERT D'EAU POTABLE à la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche et report en 2026 - La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République prévoyait le transfert, à titre obligatoire, des compétences eau et assainissement aux communautés de communes à compter du 1er janvier 2020. Au regard des difficultés rencontrées dans de nombreux territoires, des assouplissements ont été introduits par la loi n° 2018-702 du 3 août 2018. Cette loi permet notamment aux communes membres des communautés de communes qui n'exercent pas les compétences relatives à l'eau à sa date de publication de s'opposer au transfert obligatoire, de cette compétence, si avant le 1er juillet 2019, au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population délibèrent en ce sens. En ce cas, le transfert de compétences prend effet le 1er janvier 2026.

Par délibération en date du 14 mai dernier, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence eau potable et de reporter la date de ce transfert obligatoire du 1er janvier 2020 au 1er janvier 2026.

REUNION DE QUARTIERS - Deux réunions de quartiers étaient programmées au cours des mois de février et mars.

Au cours de ces rencontres les élus ont dressé le bilan des actions réalisées, fait le point de celles en cours et à venir. La parole a également été donnée aux habitants qui nous ont fait part de leurs préoccupations et de leurs attentes. Plusieurs constats communs ressortent notamment la problématique du tri et des îlots de propreté, la sécurité sur nos voies communales. L'élagage, le devenir du pont sur Oron, l'installation des compteurs Linky, la divagation des chiens et des chats ... ont également été évoqués.

19 MARS - C'est à 11h30, le mardi 19 mars que s'est déroulée la cérémonie en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. La commémoration a débuté par un dépôt de gerbes « Place de la Paix » avant que le défilé ne rejoigne le monument aux morts Place J.Cavalli. Nouveau dépôt de gerbes avant que M. Langlais Président de la section locale des AFN et Nicole Durand, Maire prennent la parole l'un après l'autre pour la lecture des messages. « Se souvenir, se recueillir, rendre hommage, faire mémoire ! ... » tels étaient les maîtres mots de cette journée du souvenir.



Un moment de recueillement précédait la Marseillaise reprise en chœur par tous les participants.

Le verre de l'amitié offert par la municipalité, à la salle des fêtes, clôturait cette matinée du souvenir.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS - Le samedi 16 mars de nombreux élus et bénévoles de Lapeyrouse se sont retrouvés à 8h sur la place du village pour participer au nettoyage de printemps.

Par petits groupes, munis de sacs et de gants, ils ont arpenté les quartiers de la commune pour ramasser tous les objets jetés dans les fossés et les bois par des personnes indécates et peu respectueuses de la nature.

Merci de ne plus jeter vos déchets, 4 îlots



de propreté sont mis à votre disposition sur la commune ainsi que la déchetterie de St Sorlin. Des félicitations particulières sont à adresser aux jeunes élèves de l'école de La Rotonde qui ont participé à cet événement. Ils ont été

récompensés pour leur citoyenneté au cours de la fête de l'école.

8 MAI - C'est sous une pluie fine que s'est déroulée la cérémonie commémorative du 74ème anniversaire de la victoire du 8 mai 45.

Le défilé emmené par les représentants du centre d'incendie et de secours de la Valloire avec dans ses rangs de nombreux jeunes sapeurs pompiers, suivis des porte-drapeaux, des anciens combattants d'Afrique du Nord, des élus, des enfants de l'école et de la population a rejoint le monument aux morts pour la cérémonie.

Après les dépôts de gerbes, Georges Davallet membre de la section locale des AFN donnait lecture du message de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC).

« **La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France** » : c'est par ces mots prononcés par le Général De Gaulle que débutait le Message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, lu par Mme le Maire, Nicole Durand.

Une minute de silence était alors observée avant que l'assistance ne reprenne en chœur l'hymne national.



643 rte de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY - ☎ 04 75 31 91 88
www.laquet.fr



Les sonneries réglementaires étaient assurées au clairon par Michel Dilas. A l'issue de cette cérémonie du souvenir, Mme le Maire au nom du Conseil Municipal invitait l'assistance à partager un moment convivial à la salle des fêtes.

FLEURISSEMENT - « Y a le printemps qui te réveille, t'as le bonjour du printemps Y a le printemps qui t'enseuille, oh, le coquin de printemps »

Comme le chantait en 1976 Michel Fugain avec la troupe musicale du big bazar, cette année le printemps nous amenant son lot de surprises mérite bien d'être qualifié de « coquin ».

Entre le froid, une douce chaleur en début d'année, puis retour au froid, du vent, et enfin les gelées matinales tout au long du mois de mai qui ont eu raison de quelques-unes de nos plantations, nous n'avons pas été épargnés.

Pourtant tout avait bien commencé, ce samedi 4 mai au matin, l'équipe du conseil municipal, comme chaque année s'était emparée de la place du village pour y planter diverses plantes et fleurs pour agrémenter les bacs afin de dispenser douceur et harmonie.

Mais ce ne sont pas les gelées matinales, qui viendront entacher et affaiblir notre dynamisme



et notre envie d'embellir le village. Qu'à cela ne tienne ! Nous avons remplacé les quelques plantes ayant souffert et nous voilà reparti pour accueillir des jours, que nous souhaitons meilleurs, malgré une météo capricieuse.

COMMISSION MEMOIRE - Cette année une commission mémoire a été créée, elle a pour objectif d'inscrire l'histoire de notre village et de laisser une empreinte aux générations futures.

Cette commission se compose de membres du conseil municipal, mais surtout de nos aînés venus

nous raconter la vie d'antan, nous enseigner l'origine de la commune, des noms de rues et de quartiers, nous parler des monuments remarquables, des cafés existants à l'époque, des métiers exercés, des anciennes familles, mais aussi de sujets plus graves comme la seconde guerre mondiale.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu, où nous avons abordé ces différents thèmes, tous plus intéressants les uns que les autres.

C'est un enchantement d'écouter nos séniors, de s'insinuer dans une époque que nous n'avons pas connue, mais aussi de replonger dans notre enfance et de se remémorer ensemble les jours passés.

Au-delà de l'objectif, c'est une véritable aventure humaine et quel bonheur de passer ces moments privilégiés avec nos aînés, que nous remercions très chaleureusement.

Nous encourageons également bien d'autres personnes à venir nous rejoindre pour continuer à échanger sur l'histoire de notre village. Les rencontres ont lieu une fois par mois, le mercredi à 18 heures (Prochaine date le 3 juillet prochain).

SECURITE ROUTIERE : PANNEAUX 30 / 50 / 70

- La vitesse excessive des automobilistes sur les routes et les chemins de notre commune sont un réel sujet de préoccupation. Créer des aménagements sur chaque voie est impossible, c'est pourquoi, il est important d'adopter un comportement responsable, d'adapter sa vitesse et d'avoir une allure modérée sur l'ensemble des routes :

- circulation dans le village
- traversée des hameaux
- dessertes des lotissements
- routes communales en rase campagne

Nous ne sommes pas seuls : piétons, cyclistes, motards, autres automobilistes sont aussi les usagers de ces voies.

Ce sont nos enfants, nos amis, nos voisins... Alors levons le pied.

CONTRE LA FERMETURE DES GUICHETS DES GARES DE ST RAMBERT ET ST VALLIER

- Lors du conseil communautaire du mois d'avril, les 58 conseillers communautaires de Porte de Drôme-Ardèche ont souhaité alerter la SNCF, l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur leurs vives oppositions face à la fermeture programmée et définitive des ga-

res de Saint-Vallier, à partir du 28 mai et de Saint-Rambert d'Albon, à partir du 31 mai.

Le conseil municipal de Lapeyrouse lors de sa séance du 14 mai dernier a également adopté une motion contre la fermeture des guichets de ces deux gares qui s'est faite sans concertation avec les élus locaux, les syndicats et les collectifs d'usagers en prise directe avec les préoccupations des habitants et l'aménagement durable du territoire en matière de déplacement.

Arrêté n° 2015183-0024

Réglementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Vidanges illégales :

Le Conseil Départemental a réalisé en 2017 un schéma de gestion interdépartemental des boues d'épuration et des matières de vidange. En Drôme et en Ardèche, il a été estimé à cette occasion que 50 à 60 % des matières de vidange étaient mal éliminées. Ces vidanges réalisées de manière illégale et hors cadre organisé (notamment pour les épandages dans des champs par des agriculteurs), font courir un risque environnemental. Une liste de vidangeurs agréés est disponible en Mairie.

Aboiements chiens : Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, dans une cour ou dans un jardin, ou dans un enclos attenant ou non à une habitation.



FERMETURE ESTIVALE

Mairie

Le secrétariat de Mairie sera fermé
du mardi 13 août
au mercredi 21 août 2019 inclus.



Electricité Générale & Industrielle

Automatisme & Irrigation

Tél./ Fax. : 04 74 79 44 89

S.A.R.L.

FIARD

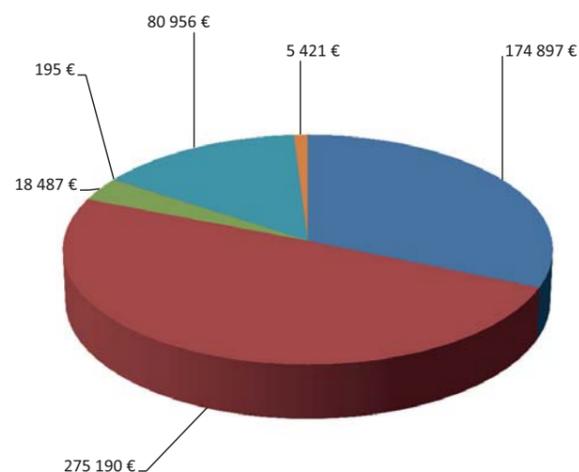
Les Blaches

38270 JARCIEU

Mobile : 06 86 82 57 52

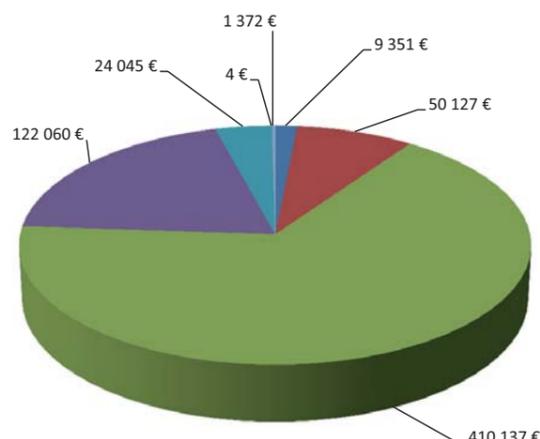
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 555 146 €



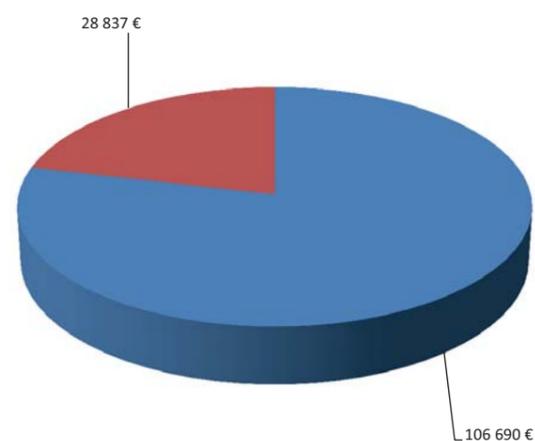
- charges à caractère général
- charges de personnel
- charges financières
- charges exceptionnelles
- autres charges gestion courante
- atténuations de produits

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 617 096€



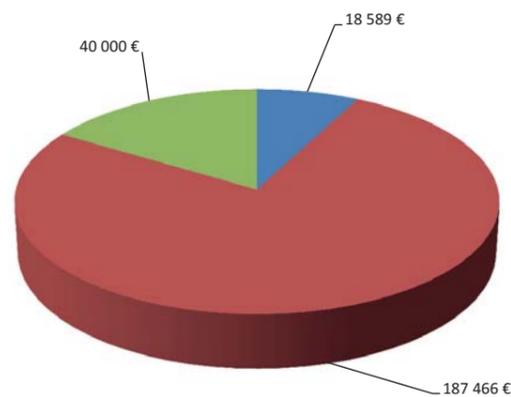
- atténuations de charges
- produits des services
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits gestion courante
- produits financiers
- produits exceptionnels

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 135 527 €



- total des opérations d'équipement
- remboursement d'emprunts

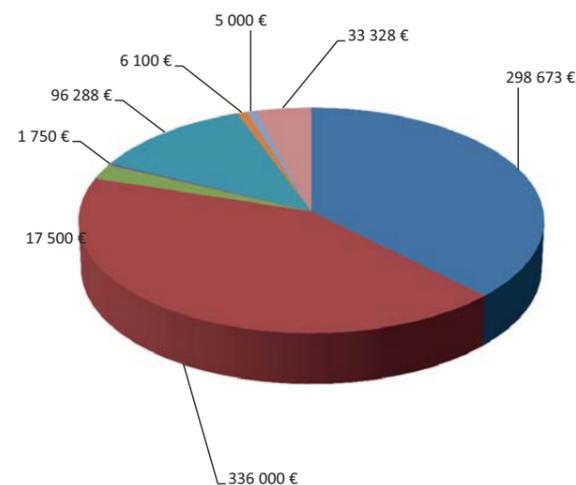
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 246 055 €



- dotations, fonds divers et réserves
- subvention d'investissement reçues
- Excédents de fonctionnement

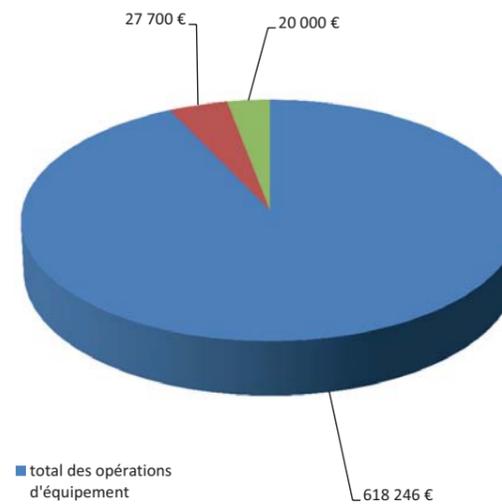
BUDGET PRIMITIF 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 794 639 €



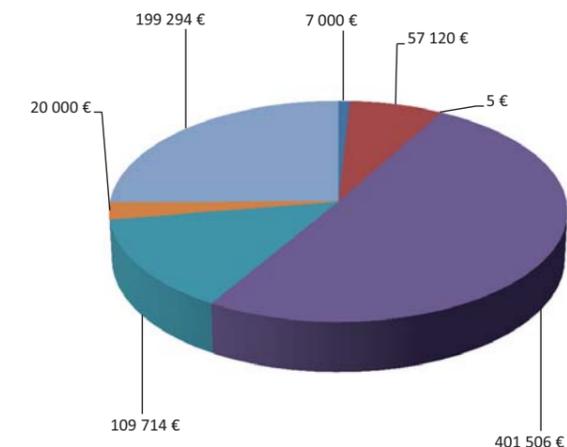
- charges à caractère général
- charges de personnel
- charges financières
- charges exceptionnelles
- autres charges gestion courante
- atténuation de produits
- dépenses imprévus fonctionnement
- dépenses d'ordre de fonctionnement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 665 946 €



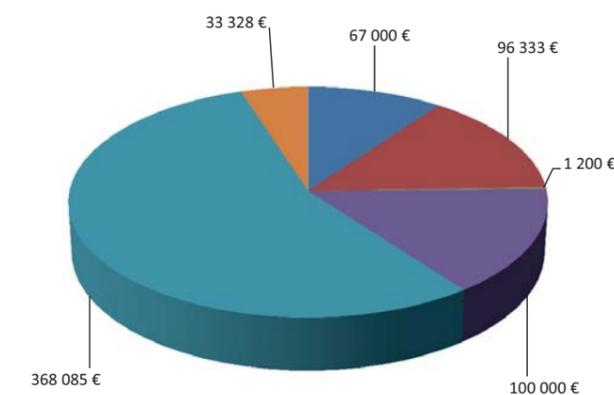
- total des opérations d'équipement
- remboursement d'emprunts
- dépenses imprévus investissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 794 639 €



- atténuations de charges
- produits des services
- produits financiers
- charges exceptionnelles
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits gestion courante
- résultat reporté

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 665 946 €



- dotations, fonds divers et réserves
- subventions d'investissement reçues
- emprunts et dettes assimilées
- excédent de fonctionnement
- résultat reporté
- recettes d'ordres d'investissement

Porte de DrômArdèche Communauté de communes

I. 300 000 EUROS POUR SOUTENIR LES COMMUNES

Les élus de Porte de DrômArdèche ont validé, lors du vote du budget, une enveloppe annuelle de 1,2 million d'euros pour soutenir les communes via des « fonds de concours ».

Une première session vient d'attribuer 300 000 euros à 15 communes. Des aides qui serviront à financer des projets communaux : création d'équipements sportifs, rénovation d'une aire de jeux, aménagement d'une traversée de village, changement de l'éclairage publique...

Pour Pierre Juvet, Président de Porte de DrômArdèche et Conseiller départemental, ces aides, qui ne sont pas obligatoires pour les intercommunalités, permettent de rendre les communes plus attractives pour les habitants. « Ces subventions témoignent d'une démarche volontariste pour soutenir des investissements communaux utiles. Tous les projets aidés visent à améliorer le quotidien des habitants, créer l'activité nécessaire au développement des entreprises et à la pérennité de l'emploi en Porte de DrômArdèche », a-t-il déclaré.

II. JUIN 2019 : PERMANENCES GRATUITES CONSEILS HABITAT

PORTE DE DRÔMARDÈCHE aide les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement - À travers son nouveau guichet unique « Objectif Habitat », la Communauté de communes Porte de DrômArdèche missionne un opérateur (SOLHA) pour conseiller gratuitement les propriétaires.

Lors de permanences gratuites, les particuliers

pourront s'informer sur les travaux réalisables dans leur logement en matière de réhabilitation (rénovation énergétique, mises aux normes, adaptation du logement à la perte d'autonomie...) et les aides financières auxquelles ils pourraient avoir droit. Le conseiller missionné pourra ensuite programmer une visite gratuite dans le logement avec le propriétaire.

Il est judicieux de se munir de son dernier avis d'imposition pour connaître son éligibilité aux subventions.

Renseignement : Objectif Habitat : Tel. 04 75 23 54 46 mail : habitat@portededromardeche.fr

Les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les **travaux d'économie d'énergie** chez les propriétaires occupants sont :

- 45% du HT pour les propriétaires modestes
- 60% du HT pour les propriétaires plus modestes

L'Anah subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux.

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'Anah.

III. UNE NOUVELLE AIDE POUR EMBELLIR LES FAÇADES

La Communauté de communes a lancé l'opération façade. Ce nouveau dispositif d'aides en partenariat avec 23 communes permettra d'embellir les cœurs de villages et bourgs en aidant les propriétaires à rénover leur façade. Les montants engagés pour ce type de travaux peuvent vite devenir onéreux : entre 5 000 € et 10 000 €, c'est pourquoi jusqu'à 2 000 € pourront être remboursés à tous les propriétaires,

Embellir le centre des communes de Porte de DrômArdèche

Pierre Juvet, Président de la Communauté de Communes PortedrômArdèche a d'abord insisté sur les raisons de la mise en place de ce nouveau dispositif : « Il s'agit de contribuer à l'embellissement de nos communes et à leur attractivité. L'opération devrait permettre la rénovation de plus de 300 façades dans les 4 ans à venir ! ». L'action, qui s'inscrit dans le Plan Local de l'Habitat voté par les élus en 2017, devrait mobiliser la première année un budget de 75 000 € pour l'intercommunalité. Chaque municipalité participante a établi un périmètre précis, jugé prioritaire, et souvent situé au cœur de la commune. Pour savoir si vous êtes concerné et pouvoir déposer un dossier, contacter Objectif Habitat : 04 75 23 54 46 - habitat@portededromardeche.fr

Coup de pouce pour les propriétaires

L'objectif de ce dispositif est de donner un coup de pouce aux propriétaires pour réaliser leurs travaux de rénovation, dans la lignée d'autres actions de rénovation de l'habitat pour les propriétaires occupants ou bailleurs.

Comment ça fonctionne ?

Pour inciter les propriétaires à rénover leur façade, l'intercommunalité et la commune s'engagent conjointement à subventionner une partie des travaux, jusqu'à 2 000 €. Il s'agit des travaux de réalisation de peinture, d'enduit ou de jointement, de restauration des menuiseries ou volets, du remplacement des ferronneries... Il doit s'agir d'une opération complète d'embellissement, validée par un architecte conseil et réalisée par une entreprise agréée.

Les 9 étapes :

- 1) Demande d'informations auprès d'Objectif Habitat
- 2) Dépôt de dossier auprès d'Objectif Habitat
- 3) Enregistrement de la demande et vérification de l'éligibilité du dossier suivant les critères suivants : être situé dans le périmètre de l'opération, entreprendre les travaux de réfection sur la façade complète, faire réaliser les travaux par une entreprise.
- 4) Visite de l'architecte conseil qui établit des préconisations
- 5) Demande de devis par le propriétaire suite aux recommandations de l'architecte
- 6) Remise du dossier complet de subvention auprès d'Objectif Habitat
- 7) Validation du dossier en commission d'attribution (1ère commission : automne 2019)
- 8) Réalisation des travaux par l'entreprise sélectionnée par le propriétaire
- 9) Vérification de la conformité des travaux et versement de la subvention

IV. FORTE AFFLUENCE AU FORUM DE L'EMPLOI LE 17 AVRIL DERNIER

1 800 offres d'emplois étaient à pourvoir mercredi au Forum de l'emploi et de l'Alternance de Porte de DrômArdèche à Saint-Rambert-d'Albon. La manifestation organisée en collaboration avec Pôle Emploi

PÔLE BOIS
189, CHEMIN DE COMBALON
38270 BEAUREPAIRE

PÔLE ALU
950, ROUTE DE LA VALLÉE
26390 HAUTERIVES

Menuiserie Proponnet



CONCEPTION, FABRICATION ET POSE

Fermetures en bois, alu et mixte bois/alu
Tout type de portes... Toute catégorie de
fenêtres... Agencement et finition...

www.proponnet-menuiserie.com

Tél. : 04 74 84 64 23 - FAX. : 04 74 84 77 56
contact@proponnet-menuiserie.com

Tél. : 04 74 54 30 75 - Fax : 04 74 54 30 58

38260 Pommier de Beaurepaire

VRD Enrobé

Terrassement Goudronnage

Assainissement Entretien voirie

Aménagement cours

Email : gabillon@wanadoo.fr

et la Mission locale a connu un beau succès ! Plus de 1000 personnes se sont déplacées dans la matinée.

90 exposants de tous secteurs (industrie, commerces, tourisme, agriculture...) proposaient des CDI, CDD, stages et emplois saisonniers. De nombreuses entreprises avaient fait le déplacement parmi lesquels de grands noms de la région : Revol, Alphaform, Ugigrip, XPO, Bert & You, Laquet... mais aussi des exposants plus inattendus comme l'armée de terre, la légion étrangère ou la gendarmerie.

Les visiteurs ont également pu être coachés par des professionnels pour s'exercer aux entretiens d'embauches ou peaufiner leur CV. C'était aussi l'occasion pour certains de trouver des informations sur l'orientation, la formation, la reconversion professionnelle ou encore la création d'entreprises. Plusieurs stands étaient tenus par des organismes comme Objectif Emploi, Pôle Emploi, la Mission locale, la CCI ou encore des lycées ou écoles de la région. sans condition de ressources.

V. LE PRÉFET EN VISITE EN PORTE DE DRÔMARDÈCHE

- Le 25 avril dernier, Hugues Moutouh, nouveau Préfet de la Drôme était en visite en Porte de DrômArdèche. Avec Pierre Jovet, Président de la Communauté de communes et Conseiller départemental, ils ont abordé tous les projets novateurs du territoire. Ils se sont également rendus à Albon pour évoquer plusieurs projets en cours. Au cœur des discussions : le développement du grand parc d'activités AXE7 et la construction des deux demi-échangeurs sur l'A7.

Depuis les nouveaux locaux de l'entreprise BERT & YOU, le Préfet et les élus ont pu observer l'étendue

du parc d'activités AXE7. Niché au cœur de la vallée du Rhône, au sud de Lyon, AXE7 a pour ambition de devenir un pôle économique incontournable de la région. Pour Pierre Jovet, le développement d'AXE7 est une opportunité à saisir « les retombées à prévoir sont énormes pour le territoire. Il s'agit de près de 400 emplois créés à court terme et de plus de 1 000 emplois supplémentaires à prévoir dans les années à venir ». Hugues Moutouh s'est félicité de l'avancée de ce projet économique phare pour la Drôme.

Cette visite a également été l'occasion pour les deux hommes d'aborder la construction des deux futurs échangeurs autoroutiers. L'un des deux demi-échangeurs sera notamment construit à la sortie du Parc d'activités AXE7. À ce jour, la portion entre Tain-l'Hermitage et Chanas, est le plus long tronçon sans entrée ni sortie de l'A7. L'Etat avait apporté en novembre dernier son accord définitif pour ce projet qui devrait voir le jour d'ici 2022. Prochaine étape : le lancement de la concertation d'ici quelques mois.

Ce projet ambitieux porté par les élus depuis plusieurs années devrait changer le quotidien des habitants en raccourcissant leurs temps de trajet. D'importantes retombées économiques et touristiques sont également à prévoir avec le désenclavement du territoire.

VI. VERS UN CENTRE DE SANTÉ EN 2020

- Il y a moins d'un an, les élus de l'intercommunalité lançaient le projet innovant de centre de santé. Aujourd'hui, la construction du bâtiment avance à grands pas avec une ouverture prévue pour l'automne 2020. L'objectif du centre ? Améliorer l'accès aux soins sur le territoire. À la différence des maisons de santé, le centre de santé propose aux professionnels d'exercer en tant que salariés de la Communauté de commune. Un critère important pour attirer plus facilement de nouveaux

praticiens : certains médecins recherchent le salariat pour consacrer 100 % de leur temps à l'exercice médical (en se déchargeant du volet administratif) et pour trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Le centre permettra aussi, comme en maison de santé, un suivi global des patients avec plusieurs praticiens : médecins généralistes, orthophoniste, psychologue, sage-femme, diététicien... Le centre de santé sera construit sur la plus grande commune du territoire de Porte de DrômArdèche, Saint-Rambert-d'Albon (6 000 hab.). Une ville particulièrement touchée par le risque de désertification médicale avec des professionnels en moyenne plus âgés que sur le reste du territoire. Le centre sera situé sur la friche Sabatier (au carrefour de la rue des Claires et de la rue des Près), dans un quartier classé en politique de la Ville où une partie de la population est plus fragilisée. Pour autant, il ne s'agira pas de s'adresser uniquement aux habitants de la commune. Ce centre participera activement au maillage de l'offre de soins sur tout le territoire. La possibilité d'organiser des consultations « hors les murs » dans les communes sans offre de soins sera notamment étudiée.

Un équipement public dont l'investissement s'élève à 2,8 millions d'euros, subventionné par plusieurs partenaires (Etat, Région, Département de la Drôme, CAF).

VII. AXE 7 : GRAND PARC D'ACTIVITÉS

- Niché au cœur de la vallée du Rhône, au sud de Lyon, le Grand Parc d'Activités AXE7 a pour ambition de devenir un pôle économique incontournable de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Son atout principal ? Proposer 270 hectares de foncier. Un argument qui séduit les entreprises à la recherche de grandes surfaces d'implantation, à l'heure

où les offres de foncier se raréfient, en particulier sur la couronne lyonnaise. Avec 125 hectares déjà occupés, le Parc fait preuve d'une forte volonté d'expansion. Une première extension de 71 ha vient d'être validée par arrêté préfectoral et une tranche supplémentaire devrait voir le jour avec 54 ha d'ici 2025.

Situé au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 2e région de France, à cheval sur les communes d'Albon, Saint-Rambert-d'Albon et Anneyron, le Grand Parc d'Activités AXE7 jouit d'une situation idéale.

À moins d'une heure de grandes villes comme Lyon, Grenoble et Valence, bordé par l'A7 et la N7, le Parc bénéficiera très bientôt d'une sortie directe sur l'A7, autoroute la plus empruntée d'Europe (70 000 passages/jour et pointe à 120 000 en été). Créé à l'entrée du Parc économique, l'échangeur sera tourné vers le sud. Une entreprise basée sur AXE7 sera alors à 25 minutes de valence et 2h15 de Marseille.

La connexion du Parc aux principales infrastructures de la région assure aux entreprises un accès rapide aux marchés nationaux et européens : aéroport Saint-Exupéry à moins d'une heure, gare TGV de Valence à 40 minutes, port fluvial de Salaise-sur-Sanne à 15 minutes, aérodrome à 5 minutes...



Entretien - Réparation - Vente

MOTOCULTURE

Loisirs & Pro

☎ 06 88 61 68 08 🏠 371 Route du Mas / 38150 BOUGÉ-CHAMBALUD

Thierry CHANUT
artisan ébéniste

création et fabrication meubles, cuisines, dressings, ...

L'ATELIER DU BOIS VIEUX
www.atelier-du-bois-vieux.fr

06.86.08.90.20
ebenisterie.chanut@hotmail.fr

Porte de DrômArdèche
Communauté de communes

**BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE DE 250 À 500 €*
POUR PASSER VOTRE PERMIS**

EN RÉALISANT 35H DE BÉNÉVOLAT
DANS UNE COMMUNE OU UNE ASSOCIATION DU TERRITOIRE

AUTONOMIE
SOLIDARITÉ
ENGAGEMENT
LIBERTÉ
MOBILITÉ

STOP

CANDIDATEZ SUR
PORTEDEDRAMARDECHE.FR
DU 10 JUIN
AU 26 JUILLET

POUR LES JEUNES
DE 15 À 25 ANS

Tél : 04 75 23 45 65 www.portedromardeche.fr @CrPorteDrômArdèche portedromardeche



D'ici 2040, quels projets pour un territoire situé au cœur des dynamiques de la moyenne vallée du Rhône et dans l'aire d'influence de la métropole lyonnaise ?

En matière d'habitat, de commerce, d'agriculture, de développement économique, d'environnement, d'énergie, de transports...? De Vienne à Annonay, en passant par l'agglomération Roussillon - Saint-Rambert d'Albon, mais aussi de Pélussin à Beaurepaire et Hauterives ?

Les élus du Syndicat mixte des Rives du Rhône (SMRR) travaillent sur cette question, notamment à travers de l'élaboration d'un document d'urbanisme : le Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) des Rives du Rhône.

A noter qu'un Scot est d'ores et déjà mis en œuvre depuis 2012 sur 80 communes des Rives du Rhône (comportant l'agglomération de Vienne et de Roussillon/Saint-Rambert d'Albon).

La révision a été engagée dès 2013 pour intégrer des territoires qui partagent des enjeux communs : l'agglomération d'Annonay, le territoire de Beaurepaire, Saint-Vallier/Hauterives.

1 MOIS POUR VOUS INFORMER ET DONNER VOTRE AVIS !

Fruit de six années de travail et de concertation, le projet de Scot a été validé par les élus le 14 février 2019. La dernière étape de la concertation sur le projet est l'enquête publique.

Celle-ci se déroule du mercredi 05 juin au vendredi 05 juillet. Habitants, associations, acteurs économiques, élus, ont un mois pour s'informer sur ce grand projet d'aménagement et d'urbanisme qui influencera fortement le cadre de vie pour les vingt prochaines années. Chacun est ainsi invité à s'exprimer et donner son avis, avant que le projet ne soit approuvé et s'applique réglementairement.

EN SAVOIR + SUR LE SCHÉMA DE

LE SCOT, C'EST QUOI ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale est un outil d'urbanisme, élaboré par des élus locaux, dont la finalité est de planifier l'aménagement et le développement d'un bassin de vie pour le long terme (20-25 ans).

Il fixe des orientations et objectifs notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement, de transports, d'agriculture... Ces orientations sont ensuite traduites dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux (Plans Locaux d'Urbanisme, Programmes Locaux de l'Habitat, ...).

QUI ELABORE LE SCOT DES RIVES DU RHONE, SUR QUEL PERIMETRE ?

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) élabore et met en œuvre le Scot. Cette structure publique compte 72 élus titulaires (et 72 suppléants) désignés par les 6 intercommunalités membres.

Ce territoire de 153 communes et 1 866 km² compte 273 000 habitants. Il est à cheval sur 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône). C'est à cette nouvelle échelle que sont proposés les grandes orientations qui guideront l'aménagement et le développement des Rives du Rhône d'ici 2040.



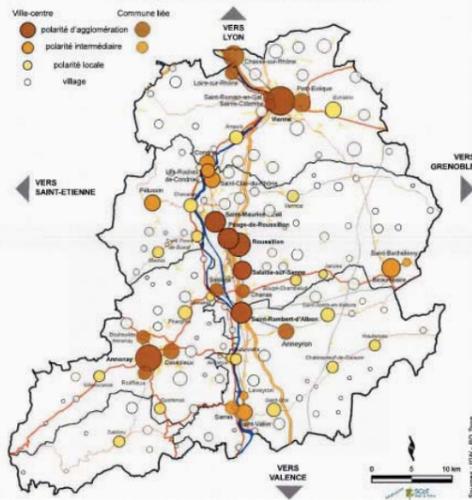
LES POINTS FORTS DU PROJET

- Un rythme de consommation foncière divisé à minima par 2 à horizon 2040.
- La priorité donnée au **renforcement des polarités urbaines** (agglomérations, polarités intermédiaires et locales), qui accueilleront 2/3 des 30 000 logements à produire, tout en promouvant un **développement raisonné des villages**.
- Un **développement urbain différent** pour l'habitat comme pour l'économie : dans le centre ou sa continuité, sans mitage, avec des formes plus diversifiées et un souci d'économie foncière, intégrant des critères énergétiques et environnementaux renforcés, pensé en lien avec la desserte en transport en commun, le développement de l'offre de commerces et services de proximité...

COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)



PROJET D'ARMATURE URBAINE EN 2040



- L'arrêt du développement commercial en périphérie et le long des axes de flux pour prioriser la proximité et les centres-villes et pérenniser les commerces de proximité.
- L'identification détaillée des capacités de développement économique à 2040 (900 ha), dont plus d'un tiers concentrés sur des zones de niveau métropolitain : sites industriels-portuaires de Salaise/Sanne-Sablons (Inspira) et Loire sur Rhône, zone Axe 7 en Nord-Drôme et plateformes chimiques de Roussillon et des Roches.
- La protection des espaces agricoles, notamment ceux reconnus comme stratégiques (irrigués, AOC, remembreurs, équipés, valeur agronomique, bio...)
- La préservation du cadre de vie de qualité et de la biodiversité par le recensement des espaces naturels, notamment ses milieux les plus fragiles (corridors écologiques, zones humides...), afin de les sauvegarder notamment en les protégeant de l'urbanisation.

S'INFORMER ET S'EXPRIMER PENDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Consultez le dossier d'enquête et signez vos observations sur les registres mis à disposition :

- en ligne à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1150>
- au siège du Syndicat Mixte des Rives du Rhône et dans chaque lieu d'enquête mentionné ci-dessous, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

FAITES PART DE VOS OBSERVATIONS AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE :

- A l'occasion de l'une des 32 permanences indiquées ci-dessous.
- Par courrier postal, à l'attention de Monsieur le président de la commission d'enquête au siège du Syndicat Mixte des Rives du Rhône, à l'adresse mentionnée ci-dessous.
- Par courrier numérique à l'adresse suivante : enquete-publique-1150@registre-dematerialise.fr



La Légende d'Argos

06 68 26 57 26
lalegendedargos@gmail.com
 26210 LAPEYROUSE MORNAY

La Légende d'Argos

www.la-legende-dargos.com

Marine COLIN

Éducatrice canin spécialiste du comportement canin et félin
 Diplômée d'État

Dates à retenir 2018

Juillet
 DIMANCHE 14 Feu d'artifice intercommunal au Stade de Lapeyrouse

DU VENDREDI 19 AU LUNDI 22 Vogue des conscrits

Août
 JEUDI 29 Commémoration 75^{ème} anniversaire incendie du Village

Septembre
 VENDREDI 6 Concours pétanque semi-nocturne du CSL
 SAMEDI 7 Forum des associations à Moras en Valloire
 SAMEDI 28 Pièce de théâtre par l'association Facteur Troupe

Octobre
 SAMEDI 5 Soirée contes par Elan de la Valloire
 DIMANCHE 6 Matinée « poule au pot » du Tennis
 SAMEDI 26 Loto du CSL
 DIMANCHE 27 Bourse aux jouets Comité des Fêtes

Novembre
 LUNDI 11 Commémoration et repas AFN
 DIMANCHE 17 Matinée « choucroute » du Club de l'Amitié
 DIMANCHE 17 Loto du Sou des Ecoles
 SAMEDI 30 Repas des Aînés

Décembre
 DU VENDREDI 6 Exposition à la bibliothèque
 AU DIMANCHE 8 Soirée de Noël de Valloire Loisirs
 DIMANCHE 15 Matinée « boudins » du CSL

Janvier
 VENDREDI 3 Vœux du Maire
 DIMANCHE 12 Matinée « boudins » Sou des Ecoles
 MARDI 14 Spectacle Comédie Itinérante de Valloire Loisirs

EXTENSION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION



RAPPEL



AGENCE POSTALE COMMUNALE

FERMETURE ESTIVALE

L'Agence Postale Communale sera fermée
du **lundi 12 août**
au **mercredi 21 août 2019 inclus**.

Pour le courrier recommandé et les colis, les retraits se feront au bureau de St Sorlin en Valloire.

Téléphone 04 75 31 36 82

Elle est ouverte du mardi au samedi de :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Mercredi	9 h15 - 11 h40	Fermé
Jeudi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Vendredi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Samedi	9 h15 - 11 h15	Fermé

Levée du courrier :

14 h 30 du lundi au vendredi / **10 h 30** le samedi

De nombreux services vous sont proposés :

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autre produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration, ...)

Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des demandes de services liées au CCP
 - des procurations liées aux services financiers
 - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.



Etat Civil

NAISSANCES

Andréa PION née le 23 février 2019 chez Gaétan PION et Cindy NICOU
167 Route de la Déroy

Eva MIAILLE née le 4 mars 2019 chez Jean-Pierre MIAILLE et Alexandra BAZELIS
158 Route de Jarcieu.

Eyma TAINE née le 30 mars 2019 chez Alexandre TAINE et Karen DUPLAT
27 Lotissement Les Terrasses.

Lenny PIQUEE né le 4 avril 2019 chez Brice PIQUEE et Aurélie GRONDIN
36 Route de Beaurepaire.

Valentine et Lucie LAMBERTON CORTES nées le 3 mai 2019 chez Gaétan CORTES et Clémence LAMBERTON
322 Route du Centre Vignoble.



MARIAGES

Sandra GOUDARD et Guillaume Paul LAURENS
le 12 janvier 2019

Cindy PEZZOTTA et Damien PARMENTIER
le 25 mai 2019

Sandra RICHARD et Kevin PERUFFO
le 1er juin 2019

DÉCÈS

Denise RENARD épouse LAVASTRE
le 16 janvier 2019 à BEAUREPAIRE

Catherine GUEBET épouse COTE
le 28 janvier 2019 à ANNONAY

François FENOMINO
le 12 mars 2019 à VIENNE



ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES CAF

Avez-vous droit à l'aide au logement ? ou à la prime d'activité ?
Qu'est ce qui change pour le complément du mode de garde depuis mai 2019 ?

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur les aides de la CAF, si vous souhaitez réaliser une simulation ou même une demande en ligne pour une prestation, n'hésitez pas à venir à la permanence le jeudi matin de 9 h à 12 h à la mairie de Lapeyrouse-Mornay.

Ayez le bon réflexe de signaler tout changement de votre situation professionnelle ou familiale auprès de la CAF, on peut vous accompagner.



Bruno Inform@tique Internet Dépannage

Email: contact.b2id@gmail.com

- Dépannage Informatique
- Désinfection et nettoyage PC
- Cours informatique à domicile
- Récupération de données
- Création de site

<http://www.b2id.com>
Dépannage à distance
7j/7 de 9h00 à 22h00



Entreprise de Génie Climatique et de Maintenance



Sanitaire Chauffage Climatisation Electricité

04 75 31 50 89 26140 ANNEYRON
14, rue Victor Lafuma
www.minodier-egcm.com



SIRCTOM RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Le Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères existe depuis 1971 et se compose en 2018 de 47 communes regroupées au sein de 2 établissements intercommunaux (ARCHE Agglomération et la communauté de communes Porte de Drôme Ardèche).

Fin 2018, le SIRCTOM affiche une population totale de 72410 habitants.

La SIRCTOM a généré en 2018 192,92 kg d'OMR/hab/an (rappel 2017 : 193,52 kg/hab/an), production en légère baisse de 0,31 %.

La collecte des corps plats (papiers - cartons) est de 3064,06 tonnes en 2018. Cela conduit à un ratio de 42,69 kg/habitant, stable par rapport à 2017.

La collecte des corps creux (boîtes métalliques et plastiques) est de 662,30 tonnes ce qui représente un ratio de 9,23 kg/habitant, soit + 4,48 % par rapport à 2017.

La collecte du verre a été de 2376,91 tonnes soit un ratio de 33,12 kg/habitant et une augmentation de 2,49 % par rapport à 2017.

Le SIRCTOM continue de réceptionner les déchets en amiante lié sur les déchetteries. Cette collecte a connu une baisse en 2018 de 24 % par rapport à 2017 avec 133,65 tonnes.

24359,89 tonnes de matériaux divers (bois, métaux, végétaux, gravats, pneus) ont été réceptionnées en 2018 soit une augmentation de 3,83 % par rapport à 2017.

Le SIRCTOM a confirmé en 2018 le fait que les administrés continuaient à progresser dans la pratique du tri de leurs déchets. Le tonnage de déchets tous flux confondus est en progression, notamment au niveau des flux enregistrés en déchetteries.

Les objectifs inscrits dans l'article 46 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009 sont les suivants : réduire de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilées dans les 5 prochaines années.

La performance de recyclage est de l'ordre de 69,27 kg/habitant/an en 2018. (elle était de 59,76 % en 2017).

Horaires d'ÉTÉ	
du LUNDI au SAMEDI	8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 18 h 00
Horaires d'HIVER	
du LUNDI au SAMEDI	9 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Les déchetteries sont fermées les jours dériés

Les changements d'horaires ont lieu en même temps que le changement d'heure calendaire

St Sorlin en Valloire
Les Petites Epines Bénites
04 75 31 75 95

NOUVEAUTÉS 2019



LAVAGE

Afin d'améliorer sensiblement le rythme d'intervention de l'équipe de lavage le SIRCTOM a fait l'acquisition d'un véhicule 3.5 t équipé d'un nettoyeur Haute Pression. Cet équipement intervient en complément du gros PL avec berce de lavage. Beaucoup plus maniable il permettra le lavage externe (y compris tambour) de l'ensemble des conteneurs (OM et tri). Il est d'ores et déjà en service.

Le compacteur acheté courant 2018 prouve son efficacité : « Economie » d'environ 100 rotations de bennes (mars 2018 / mars 2019), et environ + de 130 tonnes transférées (même références).



PACKMAT

Rappel : ce matériel permet de « tasser » les diverses bennes en déchetterie (cartons, métaux, D3E ...) augmentant nettement la capacité et réduisant donc la rotation des camions de transfert. Avantage supplémentaire, le compactage rend moins attractif les vols de matériaux.

Le compacteur acheté courant 2018 prouve son efficacité : « Economie » d'environ 100 rotations de bennes (mars 2018 / mars 2019), et environ + de 130 tonnes transférées (même références).

SECURISATION

Le syndicat procède depuis 2018 au renouvellement complet de la vidéo protection de l'ensemble de ses sites (déchetteries et siège). A ce jour 3 des 5 déchetteries et le siège sont équipées, les 2 restantes seront dotées courant 2019.

A noter : investissement portant d'ores et déjà ses effets : 5 interpellations depuis février 2019 à Mercuriol avec saisie des véhicules et 2 arrestations à Sarras se traduisant par des condamnations de 8 mois de prison ferme pour 1 prévenu et 6 mois avec sursis pour le second.

CONTRÔLE D'ACCES

Le renouvellement des matériels permettant le contrôle d'accès aux déchetteries (particuliers et professionnels) a été réalisé au cours des derniers mois et est totalement opérationnel.

L'utilisateur (particulier ou pro) ne peut accéder au site qu'après présentation de la carte SIRCTOM auprès du gardien.

DEPOTS SAUVAGES

Pour faire cesser ces pratiques inadmissibles : la prévention, l'information et enfin la répression !! Rappel réglementaire, extrait de l'article R632-1 du Code Pénal : « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2ème classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en un lieu public ou privé..... Des ordures, déchets, déjections, matériaux...ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit... ». Le maire de chaque commune, Officier de Police Judiciaire par délégation de fonction, peut appliquer cette sanction (sans avoir à prendre un arrêté spécifique). Montant forfaitaire de la contravention de 2ème classe : 35 €.

BUDGET 2019

Le budget de fonctionnement du SIRCTOM s'élève à 9 404 684 €.

La recette principale du syndicat provient de la participation des 2 EPCI (communauté de communes de Porte de Drôme Ardèche et ARCHE Agglo) représentant le versement par les foyers fiscaux de la TEOM (taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères). Le conseil syndical a validé une évolution très modique par rapport à 2018 : 1.84% en moyenne.

Une stricte gestion des deniers publics permet au SIRCTOM de limiter l'impact d'un service de collecte de plus en plus coûteux. Les raisons sont multiples et échappent pour la plupart au syndicat : coût du traitement des déchets, accroissement de la population, accroissement des tonnages collectés, diminution du prix de revente de certains matériaux ...

INTERVENTIONS PAYANTES

Le SIRCTOM est régulièrement sollicité par des usagers ayant malencontreusement « fait tomber » divers objets dans les conteneurs (clefs, colis, portefeuilles, portable, bijoux ...).

Les interventions sont coûteuses et jusque-là gratuites (déplacement d'un PL avec grutier, vidage éventuel du conteneur et recherche ...). **Dès à présent pour éviter les déplacements abusifs le bureau exécutif a souhaité fixer un tarif forfaitaire d'intervention de 300 €, montant qui sera annoncé à l'utilisateur avant toute intervention.**

Datez une Party ou rendez-vous en ligne pour avoir le vôtre aujourd'hui !
www.partylite.fr

#DoWhatYouLove

VOTRE Conseillère

Marine Colin

06.68.26.57.26
marinecln.partylite@gmail.com

e-boutique:
marinecolin26.partylite.fr

Love it, share it.

f @marineclnpartyite i @marine_cln_partylite



Magnétisme

Marlene

06.47.88.54.91
marlene2411@gmail.com
Lapeyrouse-Mornay

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS



Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :
Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

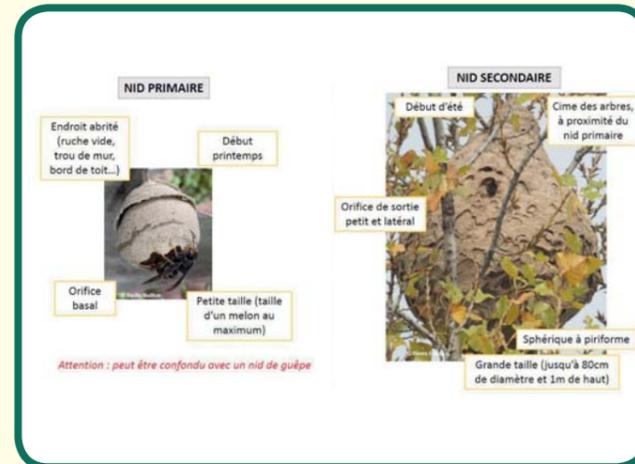
En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression dans la Drôme, 393 nids recensés ayant été détruits en 2018 contre 121 en 2017.

Section apicole GDS Rhône-Alpes

Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016
2 Arrêté du 26 décembre 2012
3 FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire
4 FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



PLU : DEMANDES D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX

TRAVAUX OU CONSTRUCTION	Sans demande	DP	PC
Construction nouvelles (maison, abris de jardin, garage...)	ES/SP ≤ 5 m ²	5m ² < ES/SP ≤ 20m ²	ES/SP > 20 m ²
Travaux sur construction existante (extension de maison...)	ES/SP ≤ 5 m ²	5m ² < ES/SP ≤ 20m ² <i>Possibilité d'aller jusqu'à 40m² en DP si projet : D'extension</i> En zone U N'a pas pour effet de franchir le seuil des 150m ² de SP	ES/SP > 20 m ²
Création ou modification de porte/fenêtre/toiture		X	
Construction d'une piscine couverte ou non, fixe ou mobile, d'une hauteur au-dessus du sol inférieur à 1m80	Bassin ≤ 10m ²	10 m ² < Bassin ≤ 100 m ²	Bassin > 100 m ²
Construction d'un mur	Mur < 2m de hauteur		
Clôture	X		
Ravalement de façade <i>Se mettre en accord avec le règlement du PLU</i>	X		

Emprise au sol (ES) : L'emprise au sol au sens du présent livre est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Toutefois, les ornements tels que les éléments de modénature et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements (R. 420-1 Curb)

Surface de plancher (SP) : La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades déduction faite des surfaces visées à l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme

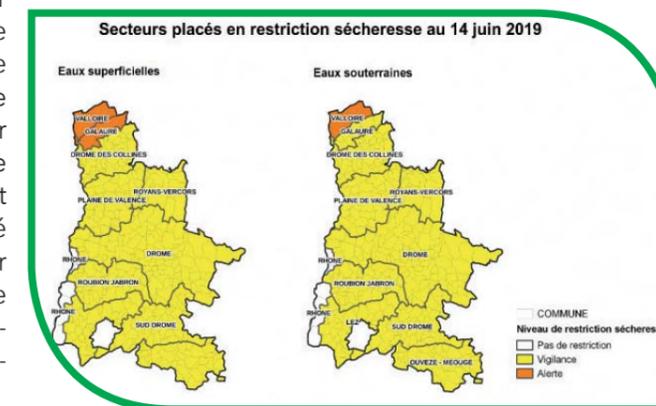
ARRETE PREFECTORAL DU 14 JUN 2019

Conformément aux dispositions prises lors de la réunion de la conférence départementale de l'eau (commission gestion quantitative) du 11 juin, le préfet décide de positionner les secteurs de la Valloire et de la Galaure en alerte sécheresse pour les eaux superficielles. Le secteur Valloire est quant à lui également positionné en alerte sécheresse pour les eaux souterraines. Le reste du département demeure en vigilance, excepté le secteur Rhône.

Le déficit cumulé des précipitations des mois d'avril et mai ont fortement impacté l'état des cours d'eau du nord du département ainsi que la recharge de la nappe alluviale de la Valloire

qui présente d'ores et déjà un niveau particulièrement bas. Les pluies tombées diversement sur le territoire les 10 et 11 juin dernier, si elles ont contribué à un apport d'eau aux cultures, n'ont pas modifié la situation. Il est impératif que l'ensemble des usagers de l'eau mette en œuvre des pratiques économes en matière de consommation d'eau.

Des opérations de contrôle de l'application de ces dispositions nécessaires pour le partage juste d'une ressource fragile et limitée seront organisées. L'action la plus efficace reste néanmoins la conscience que chacun peut avoir de la nécessité de préserver cette ressource commune.



PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	
22/12/2018	SARL TOUT PAM	455 Route des Peupliers	Création de couvertures sur structure existante	ACCORD
03/01/2019	EARL LE GRAND BOIS	100 Chemin du Grand Bois	Construction d'un hangar de stockage bio	ACCORD
03/01/2019	EARL LE GRAND BOIS	100 Chemin du Grand Bois	Construction d'un auvent	ACCORD
03/01/2019	EARL LE GRAND BOIS	100 Chemin du Grand Bois	Construction d'un hangar de stockage en prolongement d'un existant	ACCORD
14/03/2019	Mme Michelle COZON	413 Route de Beaurepaire	Réaménagement d'un bâtiment existant	
02/04/2019	PEROUZE Cyril	1641 Route de Pact	Réhabilitation d'une habitation existante	

• Amicale des anciens d'AFN

Voici notre premier rendez-vous de l'année, le samedi 5 janvier avec le tirage des rois à Lapeyrouse Mornay.

Le dimanche 10 mars s'est déroulé le repas dansant à la salle des fêtes. Comme chaque année Marcel Rivers et son orchestre nous ont entraînés avec bonne humeur sur la piste de danse mais seront nous là l'an prochain la santé commençant à nous jouer des tours ?

Mardi 19 mars à 11 h 30 était célébré l'anniversaire du cessez le feu en Algérie avec le défilé et le dépôt de gerbes place de la Paix et au monument aux morts. Une minute de silence a été observée après les allocutions de notre Président et de Madame le Maire. Les sonneries réglementaires furent assurées au clairon par Monsieur Dilas à qui nous adressons nos remerciements. A l'invitation de Madame le Maire, la Marseillaise fut chantée par les partici-



pants. A 10 h 45 la même cérémonie était organisée à Pact. Un repas à la salle des associations terminait cette journée.

Mercredi 8 mai célébration de la victoire de 1945, 9 h 45 à Lapeyrouse, 10 h 45 à Pact, 11 h 30 à Manthes.

Cette année nous avons été privés de musique, c'est Monsieur Dilas qui a assuré les sonneries réglementaires, nous lui adressons nos remerciements. Du fait de l'indisponibilité de notre Président, le message de l'UFAC était lu par Monsieur Davallet et Madame le Maire, Nicole Durand a lu la note du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

A l'invitation de Madame le Maire, la Marseillaise fut chantée par les participants. Au nom du conseil municipal un vin d'honneur nous était offert et un repas clôturait cette journée.

Le soleil semble nous honorer de sa présence, profitons de faire les valises et vous dire bonnes vacances.

• Club de l'Amitié

Au début de cette année 2019 nous avons eu notre assemblée générale le jeudi 17 janvier. Nous sommes 67 adhérents et nous nous retrouvons toujours une cinquantaine lors des principales manifestations.

Le bureau a été renouvelé dans sa totalité. Depuis le début de l'année, nous avons eu les journées gaufres, crêpes, bugnes, pognes. Le jeudi 25 avril, nous sommes allés au restaurant à Saint

Donat où nous avons dégusté un excellent cabri. Notre prochaine manifestation est une paëlla offerte par le club à tous les adhérents. Le 5 juillet le club sera en vacances après la journée pique-nique du jeudi 4 juillet.

La reprise sera le jeudi 29 août. Elle sera suivie d'une journée sortie à Annecy le jeudi 5 septembre.

Le dimanche 17 novembre aura lieu une vente de choucroute au profit du club à la salle des associations.

• Sou des écoles

L'année scolaire touche à sa fin et les agissements des fous du sou également... enfin pour quelques temps !!! Cette année fut éprouvante pour les membres de l'association, en effet depuis décembre 2018 nous avons connu autant de réussites que de déceptions.

L'annulation forcée de la journée de Noël ainsi que celle de la Sérénade, qui constituent deux moments festifs de l'année, ont été un réel déchirement pour nous. Heureusement le père Noël a quand même pu venir rencontrer les enfants et leur apporter des cadeaux. En retour les élèves ont entonné quelques chants pour le remercier.

Pour des raisons de calendrier nous avons également dû annuler la matinée tartiflette, quel dommage !! Cependant d'autres manifestations ont connu du succès !!!

La rituelle matinée boudin à la chaudière a su trouver ses amateurs cette année encore. Un grand merci à Marius pour sa fabrication, sa patience et sa bonne humeur. La boum pour carnaval, a rencontré son public !!!! Les enfants ont dansé et festoyé. Crêpes, frites et bonbons ont été dévorés. Quant aux parents... ils ont su rester sage. Merci à toutes et tous d'être venus faire la fête.

Les différentes ventes de gâteaux et plats salés confectionnés par les enfants et l'équipe enseignante sont toujours un succès. Cette année des nouveautés dans les propositions, cakes et tartes salés, gâteaux décorés sur le thème du printemps, sablés de Noël, ... Merci à toutes les gourmandes et gourmands !!!

Et un grand merci à la Boulanjury qui assure gracieusement les cuissons des préparations. Matinée couscous, un succès incontestable, Merci Rifat !! Quant à la kermesse... organisée de justesse grâce à une grosse dose de bonne volonté, nous espérons que ce



sera un grand succès pour clôturer cette année mouvementée en beauté.

Une chose est sûre, cette année encore le sou aura rempli sa mission : Permettre à tous les élèves de l'école de voir financer les activités et sorties qui viennent compléter les enseignements fondamentaux.

- financement du cycle escrime pour 3 classes d'élémentaire
- achat de matériel de cirque pour les maternelles
- séance cinéma à Beaurepaire pour l'ensemble de l'école.
- spectacle de la compagnie des « 3 chardons » pour l'ensemble des maternelles
- sortie à la caserne des pompiers

- sortie à 1000 et 1 cornes pour les PS/MS
- sortie ferme pédagogique pour la classe de CP/CE1
- sortie à la miellerie pour les classes de MS/GS et GS/CP
- différents spectacles en partenariat avec la communauté de communes...

Nous adressons tous nos remerciements à nos différents partenaires sans qui rien ne serait possible : la municipalité, le comité des fêtes, la communauté de communes, Marius Girard, M Bégot, le bar de l'amitié, les parents volontaires et bénévoles, les gourmands et gourmets..... Et tous les autres.

Merci à vous toutes et tous pour les enfants du village !!!! Afin de préserver la vie de l'association, richesse ô combien cruciale pour la vie de l'école, nous vous donnons rendez vous le VENDREDI 13 SEPTEMBRE pour l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Venez nous rencontrer, découvrir les « dessous du sou », apporter vos idées, vos envies, votre énergie... PARCE QUE LE SOU C'EST UN PEU DE NOUS, MAIS SURTOUT DE VOUS, DE VOUS, ET AUSSI... DE VOUS, OUI VOUS !!!!!

les dates à retenir pour la rentrée :
DU 9 AU 14 SEPTEMBRE : PETITS DÉJEUNERS PARTAGÉS
VENDREDI 13 SEPTEMBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION
DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019 : LOTO
pour la suite tout dépendra des forces vives de l'association !!!!

L'équipe du sou des écoles vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez vous à la rentrée.

Communication visuelle
Travaux d'impression

ATELIER IMAGE

06 67 82 23 89
26210 EPINOUBE

Donnez des couleurs à votre communication

An Delà Des Mots

Librairie - Papeterie - Photographie - Carterie

4 rue gambetta - 38270 BEAUREPAIRE
Tel 04 74 84 70 54 Fax 04 74 84 30 19

Développement Photo - Identités - Retouches Photos - Cadres et Albums
Photocopies N&B ou Couleurs - Plastification A4 et A3
Ouvert du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 - 14h30 à 19h00
Le samedi de 8h00 à 12h00 - 14h30 à 18h00

Gym et Marche Nordique



Dimanche 24 février nous avons organisé notre 3^{ème} RANDO CARNIVAL

Près de 400 marcheurs ont sillonné les routes et chemins de notre village et les communes alentours.

Les sportifs, les familles et autres amateurs de la nature ont profité des 4 parcours tracés (6,12, 16 et 23 kilomètres) avec des ravitaillements et l'assiette du randonneur à l'arrivée. Les participants déguisés ou non ont assisté en fin d'après-midi à la mise au bûcher de Monsieur Carnaval.

On retiendra le geste d'entraide physique de plusieurs personnes qui ont convoyé leur ami en joëlette (fauteuil de randonnée pour personne à mobilité réduite) tout au long des parcours des 16 kms.

COURS	HORAIRES	TARIFS pour l'année
ZUMBA avec Alexis	LUNDI de 20h30 à 21h30	110 Euros pour le cours du lundi et/ou jeudi
GYM (renforcement musculaire, circuit training, step) avec Françoise	JEUDI de 20h à 21h	
MARCHE NORDIQUE avec Françoise (sous réserve du nombre de participants)	lundi de 13h30 à 15h30	110 Euro pour le cours du lundi et/ou vendredi + location de 5 euros pour les bâtons de marche nordique
MARCHE ACTIVE	VENDREDI de 18h30 à 20h30	20 Euros pour le cours du vendredi

Les 2 premières séances sont gratuites ! Informations au 06/31/08/29/97



Bibliothèque Municipale

Les bénévoles vous y accueillent et vous proposent un choix de livres pour les enfants et les adultes : romans, policiers, bandes dessinées, documentaires, albums...

N'hésitez à venir nous rencontrer, une visite ne vous engage en rien, vous pouvez repartir avec votre livre préféré.

Le prêt de livres se fait pour une durée de trois semaines et vous avez la possibilité d'en emprunter trois.

Cette année, la bibliothèque vous propose :

- En juin 2019 participation au marché de village :

Découverte du monde des abeilles par le livre.

- Du 23 septembre au 29 septembre 2019 :

Rencontre avec différents artistes locaux et découverte de leur travail,



La bibliothèque reste ouverte au mois de juillet et les 10 et 31 août.

Septembre ouverture aux horaires habituels, le mercredi et le samedi.

Nous espérons vous croiser autour d'un café lecture qui aura lieu chaque premier samedi du mois à partir du mois de septembre, ou lors d'une soirée pyjama à compter du mois d'octobre, la date sera communiquée par affichage sur le panneau lumineux qui se trouve vers la salle des fêtes. Rappel, la cotisation reste inchangée 10 € pour les adultes, gratuité pour les enfants.

Vous avez la possibilité de venir intégrer l'équipe en place.

HORAIRES :

Votre bibliothèque est ouverte ;

Le mercredi et le samedi de 9h30 à 11h30.

Bonne saison littéraire.

La truite des Veuzes et d'Oron

AAPPMA

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

L'AAPPMA La Truite des Veuzes et d'Oron, une association intercommunale

- Plus de 300 adhérents en 2018 dont plus de 40 jeunes pêcheurs de moins de 18 ans, auxquels s'ajoutent de nombreux pêcheurs issus des communes et départements limitrophes ;

- 60 km de rivières et ruisseaux sur 5 communes de la Valloire (Manthes, Moras, Epinouze, Lapeyrouse-Mornay et St Sorlin en Valloire) ;

- Un effort conséquent de repeuplement en alevins de truite fario introduits dans les Orons, le canal SNCF, les Veuzes, les Collières, le Dolure et leurs nombreux biefs, afin de compenser le déficit de la reproduction naturelle ;

- Plus de 1000 heures annuelles de bénévolat au service de la protection et de la mise en valeur des rivières de la Valloire.

Des missions en lien avec la protection de l'environnement et au service du développement durable de la Valloire

- lutter contre toutes les pollutions et la détérioration du milieu naturel

- représenter les pêcheurs et participer activement à la protection des milieux aquatiques, dans tous les débats et réunions (Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux -SAGE-, aménagement hydraulique,...) concernant la gestion des rivières et des nappes phréatiques, en apportant notre connaissance très pointue du terrain ;

- œuvrer toujours et encore pour une gestion à long terme de la ressource en eau et des rivières
- effectuer toute intervention de mise en valeur piscicole (repeuplement, aménagements divers, nettoyage de berges,...)

- promouvoir la pêche et la gestion des ressources piscicoles.



L'année 2018 en bref

Les années se suivent et se ressemblent... quelquefois malheureusement ! En effet, la très dure sécheresse de l'année 2017 a été suivie d'un millésime 2018 tout aussi pauvre en précipitations, en tout cas jusqu'en milieu d'automne. Espérons que les pluies relativement abondantes de la fin d'automne et celles « espérons » à venir d'ici le printemps 2019 suffiront à combler le fort déficit de précipitations cumulé depuis plusieurs années, et qui a conduit en 2018 à des niveaux de nappe très proches du record absolu historique de 1990.

Malgré ce contexte défavorable, les populations de truite restent importantes...mais les dames farios furent un peu plus difficiles à attraper que d'habitude !

Comme chaque année, la journée d'initiation à la pêche et à la découverte du milieu aquatique en partenariat avec Valloire Loisirs, a permis à de nombreux enfants de découvrir ou redécouvrir notre activité, mais aussi de prendre conscience de la richesse et de la fragilité d'un patrimoine local qui mérite d'être préservé. L'AAPPMA était également présente au forum intercommunal des associations. Elle a enfin contribué activement aux travaux du SAGE Bièvre Liers Valloire, en cours d'adoption en cette fin 2018.

Dates à retenir pour 2019

ouverture de la pêche à la truite : jusqu'au dimanche 15 septembre au soir.





• Élan de la Valloire

Le samedi 16 Février 2019 s'est déroulé notre traditionnel

Dîner-Concert à Epinouze, avec le repas toujours aussi apprécié des participants.

Au chalet, la saison d'hiver de cette année a encore connu une bonne fréquentation, et pour le plaisir de tous, la neige était bien au rendez-vous ! Cependant une petite déception s'est faite ressentir au sein de l'association, car nous n'avons pas toujours eu à faire à des locataires respectueux du chalet et de l'AEP, ce qui a causé un surplus de travail et d'entretien pour les bénévoles.

Lors de l'Assemblée Générale du 16 Mars, le Conseil d'Administration et le bureau de l'AEP ont été reconduits.

TRAVAUX en cours : en raison du froid et de la neige, les bénévoles ont repris ceux-ci seulement au mois d'Avril. Une porte d'entrée aux normes accès handicapé a été installée au chalet Madone ainsi que son volet protecteur. Une fenêtre pour la future salle de bains (également prévue pour accès handicapé) a été placée, et des conduites d'évacuation d'eau ont été préparées. Ce chantier va continuer après la journée Portes Ouvertes du 2 Juin.

Le Journal n° 3 de l'AEP est paru en Avril. Si vous souhaitez le recevoir, n'hésitez pas à nous le demander.

Dates à retenir

- le samedi 7 Septembre : participation au Forum des Associations à Moras
- le samedi 5 Octobre : « Soirée Récréative » animée par 3 conteuses avec petite restauration à la salle des fêtes de Lapeyrouse.

Pour les réservations du chalet (vacances, fêtes de famille, anniversaires...), pensez à appeler Yvette au n° 06 32 00 06 27 ou 04 75 31 73 28



Et pour consulter le site : www.chaletdeshugues.fr



• Tennis de Lapeyrouse

L'Assemblée Générale du club de tennis de Lapeyrouse-Mornay, s'est déroulée le 26 Avril 2019. A la fin de cette assemblée, un nouveau bureau a été élu :

Élection du bureau :

Président: Alain JULIEN

Secrétaire: Isabelle COMBET

Trésorier: Michel JOVANOVIC

Cette année, il a été décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les cartes d'adhésions :

HABITANTS de LAPEYROUSE	HABITANTS EXTERIEURS
Adultes : 20 €	Adultes : 25 €
Couples : 30 €	Couples : 45 €
- 14 ans : 9 €	- 14 ans : 12 €
CARTES en vente au secrétariat de mairie pendant les heures d'ouverture	
CAUTION CLÉ : 16 €	
LOCATION DES 2 JEUX : 100 € par jour	

Le club souhaite organiser cette année une journée détente ouverte à tous, le 27 juillet 2019 en l'honneur de notre ami et dirigeant du club Pascal COMBET, décédé brutalement fin d'année 2018. Les personnes souhaitant participer à cette manifestation peuvent le faire savoir auprès des membres du bureau cités précédemment.

Merci d'avance à tous les bénévoles qui pourront nous donner un coup de main pour l'organisation.

Également le 6 octobre une matinée sera organisée, pour l'instant, idée proposée est: « Poule au pot » Attention réservation recommandée.

Les dirigeants remercient tous ceux qui contribuent au maintien des associations de Lapeyrouse-Mornay.

Le bureau.

• Comité des fêtes

Le dimanche 28 avril a eu lieu la brocante, il y avait une cinquantaine d'exposants. Le temps n'était pas au rendez-vous.

Location : si vous êtes intéressés par de la vaisselle, friteuse, plancha, chapiteau ou chambre froide pour le week end, vous pouvez contacter Madame Goudard Nadine au 04.75.31.80.27 .

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.





• Valloire Loisirs

Une association intercommunale au service de l'animation locale

ACCUEIL :

1, rue de la mairie à EPINOUGE

au 1^{er} étage (ascenseur),
l'atelier Poterie est au 2^e étage (ascenseur).

Tél : 04 75 31 76 83

mail: assoc.valloireloisirs@orange.fr - site: valloire-loisirs.fr

ANIMATRICE PERMANENTE : Rachel PESSEAS,
lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9H - 12H, 14H - 17H
Accueil de Loisirs : Véronique BOUTEILLON, directrice : 06 74 26 64 47

Tél : 04 75 31 76 83

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes et suggestions !

assoc.valloireloisirs@orange.fr, site : valloire-loisirs.fr

BUREAU DE L'ASSOCIATION : Présidente : Hélène THINON,
Vice présidente : Delphine RIGOUY, Trésorier : Bernard CLAIN,
Trésorier Adjoint : André GUIDONI, secrétaire : Marie Noëlle COLOMBET,
Secrétaire Adjointe : Annie BEGOT

Tout au long de l'année, grâce à l'énergie déployée par Rachel, Véronique, Magali, les administrateurs bénévoles de l'association, les animateurs des différentes activités, l'association vous propose des activités pour tous les âges, ce avec le soutien financier du SIVU de la Valloire pour le développement socioculturel (6 communes) et de la CAF, ainsi que la CCPDA (accueil de loisirs) :

UN ACCUEIL DE LOISIRS intercommunal à partir de 3 ans, le mercredi et durant les vacances scolaires de 7H30 à 18H, dirigé par Véronique BOUTEILLON, propositions adaptées selon les âges

DES ACTIVITES DE LOISIRS chaque semaine : Arts Plastiques, Qi Gong à LENS LESTANG ; Jeux de société, Anglais, Poterie, Couture, Crochet, Guitare, Yoga à EPINOUGE, Qi Gong et Yoga à ST SORLIN, Randonnées (5 groupes selon les possibilités de chacun)

DES STAGES à la journée ou 1/2 journée : à EPINOUGE : Atelier mosaïque (le samedi), Atelier Scrap (le vendredi tous les 15 jours) ; à LENS LESTANG : Peinture

UNE PROGRAMMATION DE RENCONTRES/SPECTACLES :

- Projection/débat LE JEUDI à 14H30 à EPINOUGE avec des voyageurs-reporters : JEUDI 24 OCTOBRE 2019 : NORVEGE; JEUDI 27 FEVRIER 2020 : CALIFORNIE
- THEATRE avec la Comédie Itinérante le MARDI 15 OCTOBRE 2019 à 20H à ST SORLIN (salle annexe-gymnase) : «L'âge du slow» et MARDI 14 JANVIER 2020 à 20H à la salle des fêtes de LAPEYROUSE : «Neuf mouvements pour une cavale»
- SPECTACLE MUSICAL «SOUFFLE» le VENDREDI 22 NOVEMBRE à 20H30 salle des Fêtes d'Epinoze peinture sur sable - spectacle familial (à partir de 6 ans)
- Soirée familiale de Noël de VENDREDI 13 DECEMBRE à LAPEYROUSE

DES TEMPS DE RENCONTRES ENTRE PARENTS :

- « Café Parents » le lundi matin à ST SORLIN (salle à côté de la bibliothèque) avec Magali pour se rencontrer, échanger (ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires).
- Atelier de Parents pour échanger et s'entraider (une fois tous les 2 mois au siège de Valloire Loisirs)

DES ATELIERS PARENTS/ENFANTS à EPINOUGE (siège)

«Atelier à 4 mains» le samedi matin : poterie avec Cécile, cuisine avec Magali

EXPOSITIONS ARTISTIQUES :

- SALON DE SEPTEMBRE 2019 : du 21 SEPTEMBRE au 06 octobre 2019, EPINOUGE
- 34^{ème} SALON DES JEUNES 16 au 31 mai 2020 à St Sorlin
- 39^{ème} SALON de PEINTURE 06 au 14 juin 2020 à Lens Lestang



CALENDRIER VALLOIRE LOISIRS 4^{ème} trimestre 2019

21 SEPTEMBRE au 06 OCTOBRE	SALON DE SEPTEMBRE	EPINOUGE Mairie	Samedi et dimanche de 15H à 18H
MARDI 15 OCTOBRE	Comédie Itinérante «L'âge du slow»	ST SORLIN Salle annexe	20H
21 octobre au 31 octobre	ACCUEIL DE LOISIRS 9 JOURS	EPINOUGE (école)	7H30-18H
JEUDI 24 OCTOBRE	PROJECTION/DEBAT Norvège	EPINOUGE (école)	14H30
VEND 13 DECEMBRE	SOIREE FAMILIALE DE NOEL	LAPEYROUSE Salle des associations	20 H30

• Club Sportif Lapeyrouisien

Ami(e)s du Club Sportif Lapeyrouisien, Bonjour, La saison 2017/2018 est terminée au niveau sportif pour les joueurs, mais il y a encore deux concours de pétanque à organiser et nous comptons sur tous les joueurs, pour finaliser cette saisons (le 29 juin 2019 et 06 septembre 2019).

Depuis quelques années un challenge « Marcel CROS » est mis en jeu à l'occasion d'un concours de pétanque.

Les conscrits n'étant pas assez nombreux, c'est le Club Sportif Lapeyrouisien qui a eu le privilège d'organiser cette belle journée, qui a connu un franc succès avec 32 tête à tête le matin et malgré une météo capricieuse, 44 doublettes l'après midi.

Merci à tous les participants qui ont honoré la mémoire de notre ami.

Nous remercions Kévin Poulain, Christophe Brochier, les entraîneurs des séniors et Ahmed Kloua pour leurs implications ainsi que toutes les personnes qui permettent le bon fonctionnement du Club.

Un petit mot du coach Kévin Poulain :

La saison est arrivée à son terme le 26/05/2019. L'objectif de la saison n'a pas été atteint puisque l'équipe fanion n'a pas réussi à terminer dans les premiers de sa poule. La baisse de motivation et d'envie en est la principale cause.

Avec la suppression de la dernière division, le CSL se retrouvera donc avec ses deux équipes au dernier échelon du District.

L'objectif sera donc de finir la saison 2019-2020 tout en haut du tableau pour remettre le club à une bonne place.

Pour cela, il faudrait que de nouveaux jeunes joueurs viennent garnir l'effectif de la saison prochaine. Celle-ci commencera par un entraînement le vendredi 02 août 2019 au stade.

Tout le monde est le bienvenu pour passer une bonne année de foot entre amis, que se soit sur ou en dehors des terrains.

(PS : pour avoir une licence, il faut me contacter au 06.88.80.94.70)

• Eglise Saint Henri

15 avril - NOTRE-DAME de PARIS est en proie à des flammes qui couvrent la blancheur des nuages d'une fumée noire, âcre, étouffante.

Notre-Dame de ceux qui croient au ciel comme de ceux qui n'y croient pas

Notre-Notre-Dame qui veille sur le peuple de Paris comme sur les touristes du monde entier !

Notre-Dame de Paris que les assauts de l'Histoire ont toujours préservé comme si elle était inaltérable. (épargnée lors des guerres !)

Notre-Dame de Paris dont les pierres ont recueilli tant de prières et dont les voûtes ont vibré de tant de prédications.

Notre-Dame et tant de souvenirs lumineux, comme ceux des poètes Victor Hugo et Paul Claudel.

Notre Dame qui a ému le monde entier qui se lève pour la reconstruire.

Notre-Dame de Paris toujours vivante quoique défigurée, nous convie à l'essentiel qui jamais ne meurt !

Polémiques : - sur l'argent récolté, avons-nous été scandalisé pour la transaction d'un joueur de foot pour la somme de 222 000 000 d'euros ?

Sur sa reconstruction, soyons curieux de voir, de connaître tous les savoir-faire de France, des compagnons du devoir, des architectes. Misons que Viollet-Le-Duc ne sera pas déçu ainsi que GEORGES, compagnon du devoir « Angevin, l'Enfant du Génie (1812-1887) » qui a œuvré dans la conception des charpentes.

Marquons ainsi notre siècle puisque nous y sommes invités !

Le repas de la paroisse est prévu l'an prochain le **dimanche 19 avril 2020** (premier dimanche après Pâques). Vous y êtes largement conviés, comme d'habitude vous serez accueillis par les équipes de Lapeyrouse et Manthes.

Le carrelage de l'église - sur le Lien n°36 nous avons lu qu'un projet de réfection du sol de l'église était envisagé.

Les peintures - quant à elles refaites en 2011 présentent de nombreuses dégradations. Nous regretterons ces peintures, qui n'ont pas été exécutées à la chaux et pigments comme nous l'avions proposé.

La porte de l'église - Sa réfection a été la bienvenue et nous adressons nos remerciements

Ordination - Un nouveau prêtre va être ordonné le dimanche 30 juin à 16 h en la cathédrale St Apollinaire de Valence, par l'évêque Mgr Pierre-Yves Michel.

Il s'agit de notre diacre **Florian MEIGNIE**, nos équipes l'accompagnent dans son engagement et nous aurons l'occasion de le rencontrer au cours des messes qu'il célébrera cet été dans nos villages.

Le diacre, **Jean CHARDON** à sa demande, doit être relevé de ses fonctions par l'évêque prochainement.

Réparons l'église : Au cours de l'été 2018, après la révélation de nombreux scandales d'abus sexuels sur mineurs commis par des clercs, le pape a adressé une Lettre au peuple de Dieu. « L'ampleur et la gravité des faits exigent que nous réagissions de manière globale et communautaire ».

C'est une invitation à poser un diagnostic sur la situation actuelle de l'Eglise. Faisons confiance à notre pape François qui essaye de faire son possible pour changer l'Eglise !

Les funérailles : les pompes funèbres préviennent une personne de l'équipe de funérailles du village. Cette personne contacte la famille en vue de préparer la cérémonie religieuse. Martine Genin est membre de cette équipe.

CONTACTS :

Accueil-Secrétariat : Cure d'Anneyron, 9 place de l'église, 26140 Anneyron
Tél/Fax : 04 75 31 50 75
E-mail : dvalloire@wanadoo.fr
Site internet : <http://ndvalloire-valence.cef.fr>

Permanences : Le mardi de 9h30 à 11h30,
Le jeudi de 9h30 à 11h30
et de 15h à 17h,
Le vendredi de 15h à 17h,
Le samedi de 9h30 à 11h30

Equipe curiale :
p. Bernard HERAUD, p. Olivier Peyron (week-end)

à Lapeyrouse:
Jacqueline CLOT-DURBET 04 75 31 93 10
Martine DURAND 06 71 06 59 15
Martine Genin 06 10 92 12 86
M. Hélène MUETON 04 75 31 98 65



• Club Auto Nostalgie 26

Le CLUB-AUTONOSTALGIE26.

fr rassemble les amateurs de véhicules anciens (autLe CLUB-AUTONOSTALGIE26 rassemble les amateurs de véhicules anciens (autos, motos, camions, tracteurs, moteurs fixes, mobylettes, vélos, etc).

Toute l'activité de notre association est retracée sur www.club-autonostalgie26.fr ainsi que sur Facebook et Instagram.

Treize sorties ou manifestations ont été organisées entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019 :

- Sortie pour la journée du patrimoine dans la Vallée de la Bourne le 15 septembre 2018,
- Exposition de nos véhicules à la braderie de Romans le 20 octobre 2018,
- Sortie à Soyons le 27 octobre 2018 avec visite du musée du train,
- Assemblée générale le 13 janvier 2019 à la salle des associations,
- Matinée diots, huîtres, moules frites, buvette du 24 février 2019 à la salle des fêtes de la commune,
- Sortie à la foire de Saint Rambert d'Albon le 10 mars 2019,
- Sortie à Villevoce le 31 mars 2019,
- Participation à la traversée de Grenoble le 7 avril 2019,
- Participation à la traversée de Lyon

- le 14 avril 2019,
- Sortie du 28 avril 2019 pour l'anniversaire de la Fédération Française des Véhicules d'Époque à Sonnay,
- Mécanibourse des 18 et 19 mai 2019 dans la commune de Viriville avec tirage au sort d'une moto à gagner (voir photo ci-dessous),
- Randonnée dans les gorges de l'Ardèche les 29 et 30 juin 2019,
- journées réservées aux ancêtres (véhicules produits avant 1920) du 30 août au 1^{er} septembre 2019.

Notre association compte actuellement 33 membres cotisants.

Si vous possédez un véhicule ancien, venez nous rejoindre. Tous les véhicules possèdent un intérêt.

Notre assemblée générale 2020 a lieu le 12 janvier 2020 à la salle des associations de Lapeyrouse-Mornay. Elle est ouverte à tous.



EURO FACADE
Père et fils Depuis 1985

Isolation thermique par l'extérieur
RGE

Spécialiste du pisé
Supports neufs, anciens et ossature bois
Joints de pierre - Finitions personnalisées

22 impasse du Santiana
26210 Lapeyrouse-Mornay
Port. 06 80 08 39 59 - 06 78 30 12 31
Mail : euro.facade@hotmail.fr
www.ravalement-facade-drome-isere.fr

QUALIBAT
Agréé certifié Qualibat RGE

26 LENS-LESTANG

CLAIR & NET

NETTOYAGE PARTICULIERS / PROFESSIONNELS

Vitres, Vérandas, Collectivité, Terrasse, Mur de clôture, Locaux, Partie commune, Décapage de sols, Etc.....

06-24-49-09-51 Devis rapide et gratuit

clair-net@sfr.fr

GENDARMERIE 17
Brigade de MORAS 04 75 31 90 61

SAMU 15

POMPIERS 18
Centre de Secours de la Valloire 26210 MORAS

LAPEYROUSE / MAIRIE 04 75 31 90 90

ECOLE PUBLIQUE 04 75 31 95 77

CANTINE et GARDERIE 06 37 49 52 15

BIBLIOTHEQUE 04 75 31 99 67

POSTE 04 75 31 36 82

ENEDIS (EDF - GDF) 09 69 32 18 55
ENEDIS Dépannage 09 72 67 50 26

EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR 04 69 66 35 00
18 Avenue de la Gare 07104 ANNONAY

FRANCE TELECOM 10 14

DÉCHETTERIE 04 75 31 75 95
« Les Petites Epines Bénites » 26210 ST SORLIN

SPANC 04 75 31 78 39

VALLOIRE LOISIRS 04 75 31 76 83

HOPITAL DE ST VALLIER 04 75 23 80 00
rue P. Valette

URGENCES DE ST VALLIER 04 75 23 80 50

Maison Médicale de GARDE 04 75 47 59 34
de ST VALLIER

Au sein des services des urgences de St Vallier,
des médecins généralistes reçoivent :

- En semaine : de 20 h à minuit
- Samedi de 14 h à minuit • Dimanche de 9 h à minuit

HOPITAL DE VIENNE 04 74 31 33 33
Mont Salomon

HOPITAL DE ANNONAY 04 75 67 35 00
rue Bon Pasteur

CLINIQUE CÔTE DU RHÔNE 04 74 29 28 28
ROUSSILLON

CABINET INFIRMIERS 04 75 31 64 72
ST SORLIN en VALLOIRE

TAXI ADT 04 75 31 85 93
LAPEYROUSE-MORNAY 06 63 84 93 93

CARSAT 39 60
35 rue Maurice Flandin 69436 LYON cedex 03

EOVI 04 75 23 89 09
Service d'Aide et de Soins à Domicile 04 75 31 59 78
ST SORLIN en VALLOIRE

ASSISTANTE SOCIALE 04 75 68 83 77
Centre Médico Social HAUTERIVES

CENTRE DES IMPOTS 04 75 05 80 00
BP 109 Quai Ste Claire
26100 ROMANS S/ ISERE

TRESORERIE 04 75 23 11 75
1 place du champ de Mars
26240 SAINT VALLIER

PREFECTURE DE LA DROME 04 75 79 28 00
Alertes Météo et autres 08 21 80 30 26
3 Boulevard Vauban
26030 VALENCE cedex 9

CONSEIL GENERAL DE LA DROME 04 75 79 26 26
VALENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE 04 81 66 80 00
Des Territoires
4 Place Laënnec 26000 VALENCE

SERVICE CADASTRE 04 75 79 51 60
Impôts Fonciers
15 Av. de Romans 26000 VALENCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE 04 26 52 21 61
Protection des Populations
33 Av. de Romans 26000 VALENCE

AGENCE RÉGIONALE SANTÉ 04 75 79 71 00
Rhône-Alpes
13 Av. Maurice Faure 26000 VALENCE

POLE EMPLOI 39 49
2 Bis Rue Jean-Joseph Monier
26100 ROMANS SUR ISERE

OBJECTIF EMPLOI CCPDA 04 75 23 54 44
www.portededromardeche.fr

CPAM 36 46
6, Av Président Herriot BP 1000
26024 VALENCE Cedex

CAF 08 10 25 26 10
10 Rue Marcel Barbu 26023 VALENCE

MDPH 04 75 75 21 10
Plateau de Lautagne 42 C Av des Langories
Bât G BP 145 26905 VALENCE Cedex

TRIBUNAL D'INSTANCE 04 75 02 09 17
ROMANS SUR ISERE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE 04 75 75 49 49
VALENCE

DRÔME SOLIDARITÉS 04 75 79 70 09

SNCF 36 35

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39
Une première réponse à vos questions administratives

MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

Fax : 04 75 31 80 87

mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr

www.mairie-lapeyrousemornay.fr